

Les rencontres nationales 2024 des espaces-test agricoles

26-28 juin

Sainte-Gemmes-sur-Loire (49)



RENETA

Reseau National des Espaces-Test Agricoles



**Transmettre, s'installer :
comment réussir le renouvellement
des générations agricoles ?**

Partout en France, et face à la difficulté de renouvellement des actifs agricoles, les espaces-test agricoles proposent à des personnes qui souhaitent devenir agriculteurs et agricultrices de tester leur activité avant de se lancer dans l'aventure de l'installation.

Aujourd'hui, la moitié des fermes françaises est dirigée par des agriculteurs et agricultrices de plus de 55 ans. Plus d'un quart ont plus de 60 ans et partiront à la retraite dans les années qui viennent. Il y a donc urgence à réagir si nous ne voulons pas mettre en péril la capacité de production de certaines régions.

Personnes travaillant en maraîchage bio en périurbain ou en milieu rural, en arboriculture, viticulture, élevage, parfois en pluriactivité, souvent riches d'expériences en dehors du monde agricole, tel-les sont les près de 1 500 entrepreneurs et entrepreneuses à l'essai à avoir choisi de passer par le test avant de se lancer pour de bon.

Plus que jamais, ces dernières années ont montré la nécessité d'installer de nouveaux agriculteurs et de nouvelles agricultrices, nombreuses et nombreux, ancrés-es dans leurs territoires, capables de nourrir la population locale.

Après Montpellier (Hérault) en 2012, Chilhac (Haute-Loire) en 2013, Nantes (Loire-Atlantique) en 2014, Arras (Pas-de-Calais) en 2015, Saint-Maximin-la Sainte Beaufort (Var) en 2016, Villenauxe-la-Petite en 2017 (Seine-et-Marne), Brens en 2018 (Tarn), Le Havre en 2019 (Seine-Maritime), Le Mayet-de-Montagne en 2020 (Allier), Mimizan en 2021 (Landes), Cluny en 2022 (Saône-et-Loire) et Toulouse en 2023 (Haute-Garonne), les Rencontres Nationales 2024 du RENETA ont été accueillies en Maine-et-Loire, du 26 au 28 juin 2024.

Co-organisées par le RENETA, les Ciap Pays de la Loire et des départements, ces rencontres 2024 ont permis de mieux comprendre la place du test d'activité agricole dans la consolidation du parcours d'installation et le renouvellement des générations d'agriculteurs et d'agricultrices, autour de la thématique principale « Transmettre, s'installer : comment réussir le renouvellement des générations agricoles ? ».

Puisse la lecture de ces actes vous restituer un peu de tout ce que près de 150 personnes ont vécu au Lycée agricole Le Fresne, à Saint-Gemmes-sur-Loire.

*Date : décembre 2024
Crédits photos : RENETA/Ciap
Réalisation : ADIR/RENETA*

Sommaire

RENETA, le Réseau national des espaces-test agricoles	4
Les acteurs du test d'activité agricole en Pays de la Loire	6
Ouverture.....	7
Plénière – Transmettre, s'installer : comment réussir le renouvellement des générations agricoles ?	11
Table ronde – Transmettre, s'installer : parlons de la question du genre	18
Les ateliers.....	27
<i>Atelier « Le test d'activité, un outil pour transmettre les fermes »</i>	<i>28</i>
<i>Atelier « La restructuration des fermes, une démarche pour faciliter la transmission »</i>	<i>31</i>
<i>Atelier « L'accompagnement des cédant-es, avant et après le test d'activité »</i>	<i>33</i>
<i>Atelier « Le test d'activité en élevage »</i>	<i>36</i>
<i>Atelier « L'accompagnement des collectifs en test d'activité »</i>	<i>38</i>
<i>Atelier « Le tutorat paysan : avant, pendant le test d'activité et après l'installation »</i>	<i>40</i>
<i>Atelier « L'insertion dans le territoire, un enjeu essentiel pour les entrepreneurs et entrepreneuses à l'essai »</i>	<i>41</i>
<i>Atelier « Test d'activité, portage temporaire et préfinancement »</i>	<i>44</i>
<i>Atelier « Paysan-salarié-associé en coopérative »</i>	<i>47</i>
<i>Atelier « Loi d'orientation agricole, France Service Agriculture et test d'activité »</i>	<i>49</i>
<i>Atelier « Le recrutement des porteurs et porteuses de projet, un enjeu pour les espaces-test agricoles »</i>	<i>51</i>
Annexes	54
<i>Annexe 1 – Liste des participant-es</i>	<i>55</i>
<i>Annexe 2 – Programme</i>	<i>58</i>



RENETA, le Réseau national des espaces-test agricoles

Créé en mars 2012, le RENETA a pour objet la promotion du test d'activité en agriculture.

Le test d'activité agricole facilite et sécurise l'installation progressive de nouveaux agriculteurs et nouvelles agricultrices qui participent au renouvellement d'une profession qui a perdu près de 300 000 personnes depuis l'an 2000. C'est une réponse aux enjeux assignés à l'agriculture et aux territoires d'aujourd'hui : produire une alimentation de qualité dans un environnement préservé, et créer de l'emploi durable.

Le test d'activité s'inscrit dans un parcours de création progressive d'activité. Il définit le moyen pour une (ou des) personne(s) de développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée, dans un cadre limitant et échelonnant la prise de risque, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

Les membres du RENETA se reconnaissent dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Ils s'engagent dans une démarche de réciprocité, de coopération et de mutualisation, autour d'une Charte et de valeurs communes. Ils sont des outils au service :

- d'entrepreneurs et entrepreneuses à l'essai souhaitant tester ou créer une activité agricole professionnelle ou une activité en lien avec la production agricole ;
- d'agricultures respectueuses de l'Humain et de l'environnement, et ancrées dans leur territoire ;
- de l'installation progressive en agriculture ;
- du renforcement de la coopération entre les projets agricoles ;
- de l'animation des dynamiques territoriales ;
- d'un renouvellement des formes d'exercice du métier d'agriculteur et d'agricultrice.

Pour cela, le réseau structure son action autour de trois thèmes principaux :

- l'échange de pratiques et le renforcement de compétences (organisation de rencontres et de séminaires, élaboration d'outils collaboratifs, actions de formation, publications...) ;
- le compagnonnage et l'expertise (mise en œuvre d'un parcours d'accompagnement destiné aux projets de création d'espaces-test agricoles afin de mettre la richesse du réseau au service de ces nouveaux projets) ;
- la recherche et l'innovation sociale (élaboration de propositions d'évolution des cadres juridiques pour l'entrée dans la profession agricole et pour la création d'activité sur les territoires dans le cadre de l'économie sociale et solidaire).



Le RENETA regroupe aujourd'hui 80 membres, parmi lesquels 59 espaces-test en fonctionnement, 16 espaces-test en projet et 5 membres associés (réseaux nationaux). Ces espaces-test sont des dispositifs multi-partenariaux impliquant des acteurs de nature très variée : associations de développement agricole et rural, associations d'éducation populaire, couveuses d'activité, coopératives d'activités, chambres d'agriculture, collectivités territoriales, parcs naturels régionaux, établissements d'enseignement agricole, etc.



Les acteurs du test d'activité agricole en Pays de la Loire

Les membres du RENETA en Pays de la Loire sont la Coopérative d'installation en agriculture paysanne des Pays de la Loire (Ciap PdL) et les cinq associations départementales : Ciap 44, Ciap 49, Ciap 53, Ciap 72 et Ciap 85. La Ciap PdL, société coopérative d'intérêt collectif, et les associations sont constituées d'un collectif d'associé·es ou adhérent·es qui ont créé ou rejoint les Ciap pour travailler ensemble la question de l'installation en agriculture paysanne sur leur territoire : des organisations agricoles, de l'économie sociale et solidaire, des collectivités et des citoyen·nes.

La Ciap développe le test d'activité pour favoriser et sécuriser durablement l'installation de porteurs et porteuses de projet en agriculture paysanne et permettre le renouvellement des actifs en agriculture.

Les espaces-test ont pour but de permettre à des personnes de tous horizons et de tous âges, non issues du milieu agricole, de tester leur projet d'installation en grandeur réelle, de manière responsable et autonome et dans un cadre limitant la prise de risque. Ce sont des dispositifs multi-acteurs qui visent à créer les conditions réelles d'activité : mise à disposition d'un hébergement juridique, fiscal et comptable, de moyens de production et d'un accompagnement adapté à la personne et à son projet, favorisant son insertion territoriale.

Le test d'activité s'intègre au parcours de professionnalisation des personnes qui souhaitent devenir agricultrices en leur permettant de confronter leur projet à ses réalités techniques et économiques dans le but de décider de la poursuite, l'ajustement ou l'abandon du projet. La majorité des personnes accompagnées portent des projets d'installation en agriculture paysanne ou biologique, ayant un fort ancrage territorial, à forte plus-value environnementale et s'inscrivant dans une démarche de circuit court.



Ouverture



Maëlys Dilé

Animatrice de la Coopérative d'installation en agriculture paysanne (Ciap) des Pays de la Loire dans le Maine et Loire.

« La Ciap des Pays de la Loire a maintenant dix ans. Nous avons décidé d'accueillir les rencontres nationales du RENETA car c'était à notre tour de rendre ce que l'on a pris pendant dix ans, mais aussi pour faire découvrir aux collègues de la Ciap et aux acteurs du territoire le RENETA, pour prendre la mesure de ce qu'est ce réseau. Pour présenter la Ciap, je ne vais vous donner que trois éléments, ceux que je présente aux porteurs de projet, trois valeurs. Celle de l'agriculture paysanne, autour de six thèmes qui ont du sens pour nous : autonomie, transmissibilité des fermes, dynamique territoriale, répartition du travail, travail avec la nature, qualité des produits ; celle de l'éducation populaire : donner, recevoir et construire ensemble ; celle de la coopération qu'on essaye de faire vivre au sein de la Ciap et de transmettre aux porteurs de projet, aux membres de la coopérative ».

Dominique Bréjon

Vice-président en charge de l'Agriculture et de l'Alimentation d'Angers Loire Métropole.

« Nous sommes très proches des réflexions portées par la Ciap. Il y a des éléments factuels : chez nous comme certainement un peu partout, la moitié des agriculteurs a plus de 55 ans et plus de 50 % des candidats à l'installations sont des personnes non issues du milieu agricole (Nima). Les élus se sont dotés d'outils, comme les assises de la transition écologique, en début de mandat, qui ont apporté des réflexions sur les besoins de la population. Le « bien-manger », le fait de se nourrir, était une des

réflexions principales. On a depuis longtemps une politique agricole mais on s'est doté d'un projet alimentaire territorial (PAT) depuis ce mandat. Mais il faudrait peut-être faire l'inverse : partir des besoins, de l'alimentation, pour faire la politique agricole ?

La Ciap a accompagné une vingtaine de porteurs de projet qui souhaitaient s'installer en 2023. Une convention va être renouvelée sur 2023-2025, pour 15 000 euros par an, afin de continuer le travail, avec de nouveaux objectifs sur l'accompagnement, la recherche de foncier, l'animation territoriale et l'appui des groupes locaux.

Nous les élus, quel est notre rôle ? Je me pose régulièrement la question. D'abord, écouter. Et aussi, quelque chose d'essentiel : se retrouver tous ensemble. Pas que les élus, que les habitants, que les paysans, que la chambre d'agriculture. C'est ça, le déclic, on l'a perçu ces trois-quatre dernières années. On a une obligation de travailler ensemble si on veut avancer, par exemple, sur la protection du foncier. »

Marie-Jo Hamard

Conseillère départementale du Maine et Loire (canton de Segré-en-Anjou Bleu) et Vice-présidente en charge de la transition écologique.

« Je suis en charge de la transition écologique et énergétique, qui englobe l'agriculture, mais ces compétences sont réduites car l'ensemble des compétences économiques ont été transférées à la Région ou aux collectivités. Nous sommes le premier département de France en termes d'emploi en agriculture. C'est un territoire riche de sa diversité agricole, avec une demande importante de travail, dont de saisonniers. L'essentiel pour nous est de conserver ce dynamisme agricole et d'agir sur les questions d'eau, d'alimentation, d'environnement et d'insertion. Nous avons un budget d'environ 550 000 euros sur l'agriculture pour des actions chaque année, pour financer des réseaux d'agriculteurs comme le réseau Arbre qui travaille sur biodiversité, le groupement de défense sanitaire pour les éleveurs, l'aide aux agriculteurs en difficulté et le soutien à l'investissement, en lien avec la Région, par exemple sur la transformation. On voit que les agriculteurs veulent se réapproprier leur production et se réapproprier leur rémunération.

Nous avons un travail en cours pour réfléchir ensemble sur la gestion de nos ressources, avec six axes majeurs. Par exemple, nous avons de nombreux sites et espaces naturels sensibles. Comment les préserver mais ne pas en faire des espaces sacralisés ? Sur la politique de l'eau nous avons élaboré en deux ans un schéma de la ressource en eau avec l'ensemble des acteurs, les représentants des agriculteurs, les élus et les associations environnementales. Il prévoit de s'appuyer d'abord sur des mesures de sobriété, de gestion de cette eau. Il nous faut apporter des solutions qui sont les plus sobres et résilientes possible. »

Patrick Baron

Cogérant de la Ciap Pays de la Loire

« La Ciap est un dispositif particulier par rapport à l'ensemble du réseau des espaces-test, qui propose plusieurs outils. La Ciap est une Société coopérative d'intérêt collectif (Scic) dirigée par 15 administrateurs représentants différents collèges, dont ceux de

cinq associations locales. Cela fait donc au total 70 à 80 administrateurs qui participent à la vie de la Ciap ! La Ciap fonctionne grâce à onze à douze équivalents temps-plein. Elle travaille avec la Fadear pour la formation et le stage « paysan créatif », avec le réseau des Scop au niveau régional et au niveau national et avec le Reneta.

Nous proposons trois outils d'accompagnement. Le stage « paysan créatif », l'outil d'entrée dans la Ciap. Depuis 10 ans, cela fait 750 stagiaires accueillis et 68 % se sont installés. 140 ont été accompagnés avec le portage temporaire et 287 ont sollicité la DJA. Le portage, c'est le fait d'héberger l'activité agricole des porteurs de projet pendant un à trois ans. Et le fonds d'amorçage, de 40 000 à 80 000 euros. Une des réussites de cet outil, c'est qu'il est parfois difficile de se faire accompagner par les banques, mais avec nous, 100 % des porteurs de projet ont eu des prêts de banques, car notre intermédiaire sécurise la relation avec les banques. Lorsque les porteurs de projet développent leur activité, c'est le plus souvent avec un associé, des salariés... Donc souvent une personne installée crée deux ou trois emplois.

La Ciap ne pourrait tout faire et dans ses missions, a besoin des chambres d'agriculture, du réseau des cafés installation pour l'émergence, des formations de l'idée au projet, de Terre de liens, des groupements d'agriculteurs biologiques, des Civam...

Dans notre approche, on insiste sur le fait que le porteur de projet doit développer ses relations avec les acteurs du territoire, nous créons des groupes d'appui locaux (Galo) et la Ciap est aussi en elle-même un Galo. Enfin, on peut avoir d'autres actions ? La Ciap, en tant qu'exploitant agricole, peut travailler avec la Safer, sur la mise de terre en réserve par exemple. »

Julien Kieffer

Co-président du RENETA, gérant et chargé d'accompagnement de la coopérative d'activité et d'emploi Rhizome

« Merci de nous recevoir avec cette énergie, dans ce territoire dans lequel vous faites beaucoup. Le RENETA regroupe 80 membres et 3 salarié-es. On accueille 350 personnes chaque année qu'on accompagne sur un réseau de lieu très divers : des lieux test sur des fermes avec des personnes qui cherchent à transmettre, en lien avec un lycée, avec les collectivités, voire des particuliers... Nous sommes une belle porte d'entrée pour apprendre en entreprenant, en agriculture et aussi en transformation. La plupart des porteurs de projet ne sont pas issus du milieu agricole, ils vendent en circuit court, en bio et aussi une bonne partie transforme, pour garder la valeur ajoutée sur les territoires.

Dans ce réseau, on accompagne et on lutte contre un phénomène qui nous dépasse un peu. On accueille des gens qui rêvent, de rêves nourrissant pour les personnes. Notre réseau aurait besoin de bien plus, même si désormais on est reconnu comme organisme national à vocation agricole et rurale (Onvar) par le ministère en charge de l'agriculture. Il en faudrait bien plus, car nous n'avons que des miettes. Que l'on

puisse arrêter de courir en permanence après les subventions, dans des logiques d'appels à projet qui sont épuisantes pour nos équipes.

On accompagne des gens qui ne vont pas constituer un patrimoine avec une carrière longue, qui ne vont pas travailler pour constituer un capital. On propose un statut d'entrepreneur-salarié, on aurait besoin que ce statut soit reconnu. On a essayé au niveau national, mais on voit qu'on est très loin du compte. Il y a aussi un travail à faire pour ouvrir à ces personnes des droits à la formation via Vivéa. On a encore beaucoup à faire tous ensemble. »

Plénière

Transmettre, s'installer : comment
réussir le renouvellement des
générations agricoles ?



Bertille Thareau

Sociologue à l'école supérieure d'agriculture (ESA) d'Angers et titulaire de la chaire « Mutations agricoles »

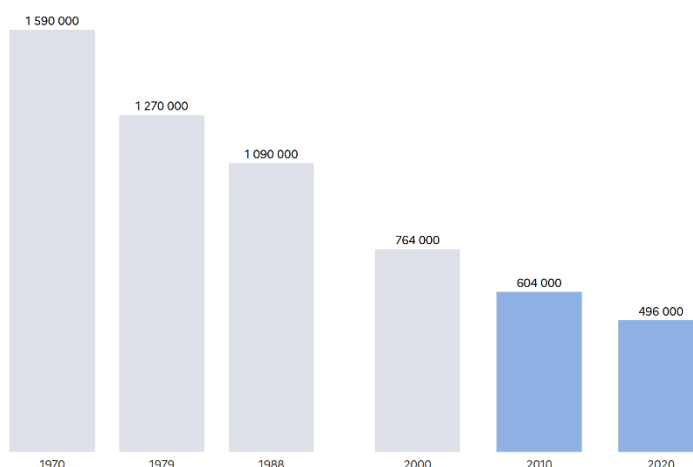
État des lieux : 20 000 départs pour 14 000 installations

« Le nombre d'agriculteurs continue à baisser en France, même si on n'est pas dans la période la plus dramatique. On a en France environ 20 000 départs par an et on va de plus en plus vers des carrières courtes, mobiles.

20 à 25 % des personnes arrêtent le métier avant 65 ans, l'âge de la retraite. D'autres arrêtent bien plus tard, il y a des personnes qui ont accumulé des difficultés, qui n'ont plus de

raisons de continuer et font le choix de changer de métier, ce sont des décisions subies. Ce sont des signaux faibles mais importants.

Il y a de nouveaux agriculteurs qui s'installent pour 10-15 ans et prévoient de changer de métier en cours de carrière, cela a un impact sur les exploitations agricoles mais aussi sur la façon de rentrer dans le métier, par exemple sur l'investissement. Depuis 20 ans, on a une quasi-stabilité du nombre d'installations, avec 22 000 personnes par an (dont 64 % de non issues du milieu agricole) qui passent par les points accueil-installation et 14 000 installations par an, ce qui montre qu'il y a toujours un intérêt pour ce métier.



Évolution du nombre d'exploitant-es agricoles, de 1970 à 2020 (source : agreste)

Les nouveaux visages des jeunes et leur rapport au travail



Il y aurait une nouvelle génération désengagée, individualiste... Or, dans la réalité, ce que l'on observe c'est une aspiration d'équité, d'un travail épanouissant et qui a un

sens. Finalement il y a un rapport au travail assez traditionnel, avec une éthique du travail, qui doit être bien fait. Ce qui diffère, c'est que l'on voit une génération plus diplômée et qui est plus soumise à l'incertitude, avec des personnes témoins des vécus professionnels difficiles de leurs parents. On constate un effet d'individuation, celui de construire son propre projet, qui n'est plus celui construit par l'entreprise, avec par exemple un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

Une envie d'autonomie et de lien avec la nature

Il y a des points communs entre les personnes non issues du milieu agricole et les enfants d'agriculteurs, dans leurs envies, comme être son propre patron et travailler au contact des animaux et de la nature. La distinction entre les deux catégories ne tient pas longtemps à l'analyse précise de ce qui se passe avant l'installation, par exemple sur la formation. Ce qui semble plus marquant, ce sont les expériences forgées hors du milieu agricole. Ces expériences, comme les stages, vont faire émerger des compétences : management, communication, commercialisation... et construire aussi un rapport au travail. Dans l'enquête que nous avons menée en 2022 auprès de 141 agriculteurs installés depuis trois à cinq ans dans les départements 49 et 44, on voit que pour tous, au moment de l'installation, c'est l'autonomie décisionnelle qui est le critère le plus important, puis l'équilibre vie professionnelle et personnelle, puis les revenus.

Les transformations de la transmission

La transmission familiale reste quelque chose d'important. 80 % des agriculteurs sont fils d'agriculteurs. Les transmissions se font bien davantage dans le cadre familial. Dans la fratrie, on ne transmet pas à tout le monde. On désigne un successeur, souvent un garçon, et plus souvent le dernier des enfants. Celui pour lequel la cohabitation avec les parents sera la moins longue. On observe une naturalisation des compétences : « il a ça dans le sang ». On va aussi préférer un couple, car cela va sécuriser. Cela pose la question de comment on crée le lien de transmission avec des inconnus, car transmettre c'est transmettre un patrimoine, un outil de travail, un métier et des compétences... »

Aurélié Dumont

Cheffe de projets alimentaire et agricole à Angers Loire Métropole

« Depuis longtemps, on a engagé un dialogue avec la profession agricole, avec nos outils de planification du territoire, le Scot et le PLUI, pour mieux comprendre comment ils vivaient leur territoire et leurs attentes. Depuis 2009 on renouvelle et on requestionne notre projet agricole avec l'objectif d'avancer sur le renouvellement des actifs agricoles, de les accompagner sur des pratiques agroécologiques et de rapprocher l'urbain et le rural.

Présentation du territoire

- 300 000 habitants
- Deux massifs avec une diversité de territoires et d'agricultures
- Plusieurs rivières (Maine, Mayenne, Loire et Sarthe)
- 40 % prairie et 40 % de grandes cultures
- 14 % de la surface agricole en AB
- 640 exploitations dont 189 à céder

Mobiliser les futurs repreneurs

On a construit un programme pour mobiliser les futurs repreneurs aux métiers de l'agriculture, on a un réseau d'acteurs dynamiques et la chance d'avoir plusieurs établissements d'enseignement agricole sur le territoire. L'idée est aussi d'accompagner tous les acteurs para-agricoles pour leur donner les moyens de sensibiliser, d'accompagner aussi les entreprises sur la dimension salariale. Car on voit bien la volonté des agriculteurs de se dégager du temps. Mais pour avoir des salariés agricoles, il faut aussi les former. Il y a aussi la question du logement, pour laquelle on n'a pour l'instant pas vraiment de solution.

S'insérer dans le tissu agricole et local

Avant de travailler sur la transmission, il faut connaître ce qui existe. On a créé pour cela un observatoire agricole avec la chambre d'agriculture. Sur la partie installation, on finance la Ciap depuis 2018, pour la formation, les stages mais aussi les groupes d'appui locaux. C'est une plus-value de la Ciap. Il y a eu une prise de conscience du fait que, pour que l'installation puisse se passer au mieux la personne doit être connue des acteurs, doit pouvoir s'insérer dans le tissu agricole et local. Et ça porte ses fruits. Sur le foncier, également un frein à l'installation, nous n'avons pas de politique d'acquisition foncière, mais on peut intervenir lorsqu'il y a une opportunité. Enfin, pour lier tout cela ensemble, nous avons un projet alimentaire territorial (PAT). »

Jean-Baptiste Cavalier

Coordinateur national du Reneta

« Le test apporte des réponses à plusieurs problématiques abordées ce matin.

Le test comme outil pour favoriser la transmission

Le problème de la transmission est un sujet sur lequel nous commençons à travailler. Les espaces-test agricoles sont des outils pour faciliter la transmission notamment pour les personnes qui s'installent hors cadre familial, car il y a souvent besoin d'un ajustement des exploitations à leurs projets. La difficulté c'est l'accompagnement des cédants et des cédantes. Il faut pouvoir prendre du recul sur le projet des repreneurs et repreneuses, et avec l'espace-test agricole, on a un tiers qui permet de prendre cette distance. Le test est aussi destiné aux futur-es cédant-es, car on va apprendre à se connaître, à construire une confiance.

On a aussi commencé à travailler sur la restructuration des fermes. Il y a des fermes très capitalisées, difficiles à reprendre. On travaille avec des partenaires comme Terre de liens, la Fodear et les Civam sur ce sujet, par exemple pour voir comment la reprise par un collectif peut être intéressante dans ce genre de cas.

Le test pour limiter les départs anticipés

Nous travaillons sur la notion de cédant-es, car on voit que des personnes en reconversion s'arrêtent, pour des choses subies. Le test d'activité permet de mieux connaître la pénibilité du métier, de la vivre, pendant deux ou trois ans. Si plus de 95

% des personnes installées après le test sont toujours en activité après 5 ans, c'est aussi car certaines se sont arrêtées après le test et ne se sont pas installées.

Statut salarié, logement et financement

Avec le modèle d'entrepreneur-salarié-associé, les nouveaux statuts innovants comme les Scop et Scic, il y a une protection sociale plus importante. Le salariat, politiquement, on le défend, mais peut-être qu'on perd des personnes ici, car c'est trop innovant ? On travaille aussi, en lien, sur des thématiques comme la pénibilité du travail. On a aussi de plus en plus de collectivités dans notre réseau, qui portent des espaces-test, souvent dans le cadre d'un PAT. La question du logement est essentielle mais peu travaillée. Les collectivités ont un rôle à jouer, aussi sur le repérage du foncier. Les espaces-test agricoles sont des structures qui coûtent de l'argent. Évidemment. Mais avec des retombées pour le territoire. Dans les consultations sur le Pacte et projet de loi agricole, le test d'activité agricole est ressorti. D'autres en ont parlé pour nous. Mais ça ne se traduit pas par du concret dans la loi pour l'instant. »

Charlotte Maunoury

Maraîchère passée par la Ciap, installée à Val d'Erdre-Auxence

« Je me suis installée en maraîchage diversifié en septembre 2023 après une reconversion avec l'envie de travailler pour produire de la nourriture. J'ai commencé à travailler par du salariat dans les vignes, puis dans une ferme maraîchère conventionnelle, mais rester salariée, ce n'était pas pour moi. Pour autant, le pas avant d'acheter une ferme et de m'installer était grand. Puis je suis allée à une réunion de la Ciap.

Difficile de trouver des terres

Je me suis dit que c'était ce qu'il me fallait pour le passage du stage/salariat à l'installation. J'ai pris une claque sur le travail que cela représentait. Je ne suis pas issue du milieu agricole mais d'un milieu où les gens partent en vacances et ont des salaires. J'ai passé mon BPREA, puis on a trouvé une ferme sur le « Bon coin », je l'ai achetée avec mon conjoint car seule ce n'était pas possible. C'est très compliqué de trouver des terres quand on n'est pas sur le territoire. On est aussi en compétition avec des personnes qui peuvent acheter à un prix élevé la terre et le logement, mais sans objectif de faire de l'agriculture.

Avoir un budget plus réaliste

Après le test sur l'espace-test de Saint-Gemmes-sur-Loire, on a démarré par un portage d'activité de la Ciap. On avait un budget et un plan de trésorerie pour 2022, plutôt réaliste sur les entrées et charges. Mais on avait sous-estimé les charges. On a fait une deuxième année de portage avec un budget plus précis. Quand on s'est installé, on a présenté à la banque un budget plus réaliste.

Travailler la technique

En BPREA, on en fait des bilans, mais ce n'est pas concret, réel, il n'y a pas les imprévus qu'il faut prévoir... C'est un saut vraiment grand, de passer directement de salariée

agricole à l'installation. Tout le système est perfectible. Mais il faut bien s'insérer dans ce qui existe. Ce n'est pas toujours simple. On est en formation professionnelle et on est payé par Pôle emploi en tant que stagiaire de la formation professionnelle continue sur le lieu-test permanent. Le gros point fort est sur la technique. C'est nous qui sommes en charge de définir l'itinéraire technique et on est confronté à des décisions de terrain, au fait de devoir réagir vite. C'est aussi important de pouvoir échanger avec d'autres personnes de l'espace-test. »

Verbatims

« Il y a un changement de profil des porteurs de projet avec de plus en plus de diversité et en face le parcours d'installation est très normé. À l'inverse, dans les ETA, on s'adapte, c'est presque du parcours sur mesure. Comment un dispositif peut répondre à tous ces besoins ? C'est la difficulté mais aussi toute la richesse. Et on ne peut pas normer ça. C'est très difficile de trouver la place du test, car il ne va pas qu'à un seul endroit et qu'il faut s'adapter à chaque fois à des profils différents. On voit des pays européens qui viennent nous demander comment on fait, ça veut dire qu'on n'est pas complètement dans le faux ».

« Le RENETA défend un certain système, un modèle d'agriculture qui défend l'humain et l'environnement, mais on n'a pas encore suffisamment d'impact pour « changer le monde ». On travaille sur cela collectivement, au sein du collectif Nourrir et de la coalition Installons des paysans. On défend notamment l'importance du pluralisme, dans l'accompagnement, le fait que tous les acteurs de l'accompagnement aient leur place, soient financés. Ce n'est pas pertinent d'avoir des chambres d'agriculture qui accompagnent des projets normés et classiques et les autres les projets alternatifs envoyés par les chambres. Ce n'est pas comme ça qu'on voit les choses »

« Depuis le Covid, on a vu des personnes venir vers nous. Et maintenant on a une baisse des demandes pour le maraîchage mais on voit apparaître de nouvelles productions sur les champignons, les plantes aromatiques et médicinales, des projets collectifs... Il y a une crise de l'agriculture bio, il faut que l'on trouve une solution ensemble »

« Sur la pyramide des âges, on est surpris, car on voit un nombre important de petites fermes qui correspondent à ce que souhaitent les personnes qu'on accompagne. Mais qui accompagne les cédants de ces petites fermes ? Est-ce qu'on ne concentre pas trop les actions sur la transmission des grandes exploitations de l'agriculture conventionnelle ? »

« La Ciap est impliquée dans le projet Renouer (Renouvellement des actifs : coopération entre organisations locales pour l'accompagnement de nouveaux projets), dont le parti pris est de mettre autour de la table des acteurs agricoles différents. On est dans un moment où de nouvelles structures entrent dans le champ agricole avec des innovations très fortes pour la transmission des grandes fermes. Il y a des structures qui proposent des choses très différentes, c'est une richesse et en même temps une concurrence. »

« Il est difficile de se projeter dans l'installation en collectif, car on n'est pas tous égaux dans le projet. Est-ce que tout le monde pourra habiter sur le lieu ? Et si certains sont déjà propriétaires ? L'habitat peut créer un déséquilibre entre partenaires. »

« Le collectif est de plus en plus présent, dans une logique d'individuation, pour réduire les charges de travail, les astreintes, la pression... On travaille avec d'autres structures sur les statuts. Comment se saisir de nouveaux statuts ou faire évoluer l'existant pour mieux répondre à cela ? »

« On peut être ambitieux et ne pas parler que de renouvellement. Ça ne suffira pas. Il faut créer de nouvelles installations. Réfléchissons à comment on crée plus d'exploitations agricoles ! Est-ce que l'on part du discours du collectif Nourrir : comment peut-on installer 40 000 paysans par an d'ici 2050 ? »

« Pour augmenter le nombre d'installations, il faut réformer le parcours à l'installation, ce n'est pas facile mais des choses avancent, on essaie. Là où j'ai espoir, c'est que de plus en plus de monde prend conscience de la nécessité à travailler ensemble et que cela marche dans plein de départements, notamment en Bretagne. »

Table ronde

Transmettre, s'installer : parlons de la question du genre

Cette table ronde a permis de croiser les regards et expériences de chercheuses, d'animatrices et d'agricultrices. L'objectif : dresser un état des lieux des inégalités de genre en agriculture, mieux connaître et comprendre les freins des femmes dans leurs parcours à l'installation et réfléchir à un accompagnement adapté des futures paysannes, notamment dans le test d'activité.



Dans certains dispositifs d'accompagnement à l'installation, les porteuses de projet constituent près de 50 % des effectifs. En France, les femmes représentent plus d'un tiers des installations, contre un quart des 400 000 chef·fes d'exploitation et co-exploitant·es en place. Un progrès ? *« 16 % seulement se sont installées seules ou avec des femmes. Il faut aussi intégrer cette question dans une perspective plus large. Même si le taux d'exploitantes augmente, dans les années 1900, il y avait huit millions de femmes dans le monde agricole : il n'y a pas de féminisation sur le long terme, il y a moins de femmes qu'avant. Les femmes qui s'installent sont plus âgées que leurs homologues masculins, produisent sur des surfaces plus petites (environ 30 hectares contre 50 hectares chez les hommes), davantage en bio et dans les filières d'élevage de petits ruminants et d'équins »*, explique Julie Deruwez, enseignante coordinatrice de la chaire « Agricultures au féminin » de l'École supérieures d'agriculture (ESA) d'Angers, créée mi-2024 afin de contribuer à la formation des acteurs du monde agricole sur le genre, de renforcer la visibilité des femmes en agriculture et de rendre les métiers agricoles plus attractifs pour les femmes.

Un groupe de travail genre au RENETA

De fait, des inégalités de genre persistent et freinent les installations, d'où les travaux menés dans des organisations de développement agricole et rural pour mieux comprendre ces freins et proposer des actions et évolutions des politiques publiques, souvent en lien avec des groupes de paysannes et le monde de la recherche, qui s'intéresse de plus en plus à la question. C'est dans ce cadre que le RENETA a lancé un groupe de travail sur le genre en 2023. *« On commence à travailler la question du genre dans le test d'activité avec l'objectif pour le RENETA de faire ensemblier pour donner à voir, créer des ponts et que les initiatives puissent s'inspirer mutuellement »*, précise Mathilde Coudray, chargée de mission du RENETA. Le travail débute également à l'ESA d'Angers : *« On s'est rendu compte qu'on avait très peu de données sur ces questions, pour mettre en place et suivre nos actions »*. Quels sont les freins concrets rencontrés par les femmes dans leurs parcours d'installation ? Les particularités de leurs projets ? Leurs difficultés au quotidien ? Les actions à mettre en place pour mieux les accompagner ?

Des différences dans le type de projet et l'accès aux financements

Élodie Brémaud, arboricultrice dans le Maine et Loire et impliquée dans deux groupes de femmes au sein des Civam et de la Confédération paysanne, fait part de son expérience : *« Dans les Commissions départementales d'orientation agricole – qui émettent des avis sur les projets d'installation – on voit qu'il y a des différences de genre. Il y a très peu de projets à un million d'euros chez les femmes car ce n'est pas leur type de projet, mais aussi car c'est compliqué d'avoir des prêts. Dans mon parcours, après plusieurs rendez-vous avec des banques et malgré un dossier peut-être dix fois plus épais que les autres, j'ai eu beaucoup de difficulté à avoir le prêt. Je l'ai eu peut-être grâce au hasard, via quelqu'un de l'Afocg. Hier j'ai demandé au sein d'un groupe de femmes : elles ont eu soit des refus de prêt soit des accords mais pour des installations en couple »*.

Une triple exploitation

Pour Anastasia Seferiadis, docteure en sciences transdisciplinaire au Laboratoire population environnement développement (LPED), porté par l'IRD et l'Université Aix/Marseille, et spécialiste du genre (cf. encadré), on observe une triple exploitation des femmes : au travail, au foyer et au sein de leur communauté. « *Dans l'engagement qu'on met dans nos projets sur nos fermes, oui, il y a une exploitation du travail gratuit. Je peux prendre l'exemple d'une installation d'un couple qui a obtenu la Dotation jeune agriculture la semaine dernière. L'homme s'installe à temps plein. Mais la femme avec un tiers-temps. Pourtant, le dossier montre qu'il fallait au moins deux équivalents temps plein ! Donc le reste c'était du travail gratuit* », note Elodie Bremaud. Dans les couples, il y a aussi le problème de la prise de décision ou des responsabilités : « *En Alsace, une viticultrice, en bio, sur une petite surface, s'occupait de tout sauf du tracteur, fait par son mari alors qu'il n'était pas agriculteur. Un jour il a décidé, seul, de passer pour mettre des pesticides, car il en avait marre du mildiou et il a décidé, pour elle, que la ferme ne serait plus en bio !* », témoigne une participante dans la salle.

Genre et agriculture : les chiffres des inégalités

- 25 % d'exploitantes et co-exploitantes dont 16 % seulement installées seules ou avec des femmes, sur environ 400 000.
- Les femmes sont plus âgées que les hommes lors des installations, s'installent plus en bio et sur une plus petite surface (30ha environ contre 50ha).
- Les salaires sont 30 % plus faibles pour les femmes.
- 13 % des héritiers d'une ferme sont des femmes.
- 59 % des femmes ayant accouché ont eu accès au dispositif de remplacement pour congé maternité en 2020.
- 80 % des femmes passent plus d'une heure par jour sur le ménage contre 36 % des hommes.
- En 2020, 25 % des foyers sont monoparentaux, dont 82 % de femmes, avec souvent plus de deux enfants.

Les femmes aux soins, les hommes au tracteur

Plus largement, la répartition genrée du travail est tenace. Dans les projets d'installation en couple, les femmes vont régulièrement vers le soin aux animaux, peu sur le tracteur ou la représentation politique ou syndicale, dans lesquels il y a beaucoup d'hommes « *Cela commence tôt : le maître d'apprentissage ne va pas confier des tâches physiques ou genrées aux femmes, comme le tracteur, etc. Elles seront sur la paperasse, le soin aux animaux. L'écart, pour permettre une installation équitable se creuse déjà là, à l'école* », note Julie Deruwe. Cette répartition genrée repose notamment sur des valeurs associées au masculin ou féminin, qu'il peut être bon de déconstruire, telles que le principe que les femmes prennent mieux soin des animaux. D'abord car ces compétences ne sont pas biologiques mais construites et ensuite car elles sont souvent moins valorisées, car associées au féminin. « *Le tracteur, je ne suis montée que deux fois dessus, mon petit frère y était tout le temps. Il y a aussi un travail à faire sur l'ergonomie. Des femmes, en Cuma, disent qu'elles ont des difficultés avec le matériel, certains hommes aussi, même si ce n'est pas spontané* », ajoute Élodie Brémaud. Travailler sur l'ergonomie des outils, leur apprentissage, peut

servir autant aux femmes qu'aux hommes, notamment ceux non-issus du milieu agricole.

Travail domestique et maternité

La travail domestique comme l'éducation des enfants, assuré principalement par les femmes, ou la maternité, font partie des sujets régulièrement évoqués par les paysannes accompagnées ou installées. Alors que 59 % des femmes ayant accouché ont eu accès au dispositif de remplacement pour congé maternité en 2020, une participante s'interroge : *« pour mon deuxième enfant, j'y avais le droit, donc j'en ai profité. C'était génial et « essentiel » car je passe ma journée accroupie. Mais beaucoup de femmes ne le font pas car il est difficile de trouver des personnes pour le remplacement, qu'il y a un vrai travail à faire ! Aussi, elles ne se disent pas qu'elles ont besoin d'être remplacées. Il y a un travail de fond, d'éducation populaire à faire ».*

Le couple et les enfants

Dans l'accompagnement des porteurs et porteuses de projet, cette question du couple et des enfants revient souvent. *« Nous accompagnons beaucoup de femmes et je m'interroge sur l'installation seule. À plusieurs, c'est quand même plus facile de lever le pied et se relayer. On a eu une entrepreneuse à l'essai qui était enceinte, de jumeaux. Elle avait un projet de maraîchage bio en vente directe et c'est l'espace-test agricole qui a porté l'investissement, assez élevé. Lorsqu'elle nous l'a annoncé, on en a discuté, mais à l'époque, il n'y avait pas de voix des accompagnatrices, seulement des hommes, du conseil d'administration, qui décident. Ils ont dit : « on n'a qu'à demander à son mari ». Ils ne lui ont pas laissé le choix, alors que l'homme assurait les seuls revenus avec une autre activité, qu'il vivait en caravane... Finalement ils sont restés trois ans, lui s'est installé comme cotisant solidaire. Ils ont été très courageux et on les a mal accompagnés. Comme accompagnateur et accompagnatrice, on peut avoir un regard plus bienveillant. »*

Zoom sur le documentaire « Moi agricultrice »

Moi agricultrice, documentaire de 52 minutes de Delphine Prunault, retrace la conquête de l'émancipation des femmes dans le monde rural et agricole. Longtemps soumises au rôle d'épouses de paysans, de travailleuses invisibles, sans statut légal ni reconnaissance sociale, les femmes mènent alors un combat sur plusieurs décennies pour décrocher le statut d'agricultrice et s'imposer dans le monde agricole. Si des sursauts ont lieu en 1968, ce n'est que dans les années 1980 que les manifestations et actions de femmes commencent à faire changer les choses, avec l'obtention en 1988 d'un premier statut, celui de co-exploitante. Mais il leur faudra attendre 2010 pour obtenir les mêmes droits que les agriculteurs et 2019 pour un congé maternité identique à celui des autres salariées. Le documentaire, au-delà des images d'archive, donne la parole aux actrices de ce combat. Micheline Marcusse dite Michou, 91 ans, raconte une anecdote de 1950 : « Quand le recenseur est venu, il me dit : " Pour vous, j'indique "sans travail". Je lui ai répondu qu'il devait plutôt écrire "Cent travail" : je suis mère de famille, je soigne des poulets, je travaille à la vigne, ce n'est pas un métier ? ». Elle évoque les premiers groupes de formation et voyages d'étude, pour « sortir les femmes de chez elles » et « leur enlever le manche qu'elles avaient dans les mains ». On y entend aussi Marie-Paule Méchineau, engagée dans le syndicat des Paysans travailleurs. « Ma mère n'avait pas de numéro de sécurité sociale, elle avait celui de mon père (...) Elle n'avait pas d'existence sociale. Mon rêve à moi, c'était de partir, de faire des études, je ne voulais pas rester dans ce milieu-là ». « On a fait voter un amendement pour dire n'est pas Paysan travailleur celui qui lit son journal pendant que sa femme fait les tâches ménagères ! » Anne-Marie Crolais, elle, s'est imposée à la tête du Cercle national des jeunes agriculteurs (CNJA), syndicat

Quel accompagnement ?

« Dans le réseau, fin 2023, on a pris comme fil rouge l'accompagnement, avec l'objectif de proposer une première formation d'accompagnateur, ajoute Céline Sanz. On n'en a pas spécifiquement sur le test. En parallèle, il y a ce groupe de travail sur le genre, avec le constat que 50 % de porteurs de projet sont des femmes et deux-tiers des personnes qui accompagnent. On s'est posé des questions : quelles sont les difficultés des femmes qui veulent s'installer ou aussi des accompagnatrices ? Qu'est-ce qui est exprimé ? On s'est demandé si on n'introduisait pas un biais en partant du genre. Pour cela, on a laissé des questions ouvertes, il y a des témoignages longs dans cette enquête. On a eu 26 réponses d'un peu partout, essentiellement des femmes, qui sont là depuis deux ans ou moins et en moyenne de 38 ans. Il y a des réponses diverses, nuancées et d'apparence contradictoires : on dit d'abord qu'il n'y a pas de problème, mais finalement il y en a. Ce qui ressort, c'est d'abord que l'on a moins confiance en soi quand on est une femme dans les rencontres avec les institutions, la profession, pour la mécanique et le tracteur... Il y a aussi des problèmes d'ergonomie et de tâches genrées. Puis il y a les des questions d'équilibre dans la vie, de répartition des tâches, les enfants... Et un cas de violence. Mais il y a aussi des points positifs : sur

l'engagement dans le projet, les échanges humains... Ce qu'on peut en tirer, c'est que l'accompagnement est toujours adapté à la personne et donc que la question du genre peut être une partie de l'accompagnement ».

« Dans le groupe femmes du Civam, créé il y a deux ans, on est une quinzaine, c'est limité, car on y dépose des choses fortes. Il s'agit de mieux comprendre ce que le patriarcat nous fait et il fallait garder un endroit sécurisant. Mais beaucoup de femmes ont souhaité le rejoindre et on a ouvert un second groupe. Ce groupe n'avait pas vocation à être revendicatif ou militant. La question de la confiance en soi est une des premières choses qui ressort. On ne vient pas casser du bonhomme, pas du tout, même s'il y a des anecdotes. La configuration du couple, en agriculture, fait que l'on n'a pas intérêt à fragiliser ce point : on travaille, on vit ensemble. Il y a des précautions quand on parle de cela », remarque Elodie Bremaud.

Un besoin de témoignage de pairs

« On trouve que dans les accompagnements de femmes, quand l'installation est en lien avec l'arrivée d'un enfant, cela crée beaucoup de contraintes, davantage pour les femmes. C'est impossible que tout roule, il y aura des conséquences sur la femme, sur l'homme », témoigne une participante dans la salle. Comment accompagner une personne mais tenir compte du couple ? Comment alerter sur les potentielles difficultés à conjuguer projets de naissance et d'installation sans participer à une assignation des femmes à leur rôle de mère ? « Je pense qu'il faut des témoignages, avec des pairs, des femmes qui sont passées par là... Ce qui m'agace, aussi, c'est l'injonction à l'éducation positive, à être parfait, partout... et la pression que cela met », répond Céline Sanz.

Face à ce constat, comment agir ? Pour Céline Sanz, il y a d'abord un travail à mener sur la formation à l'accompagnement, la transmission, le recrutement... *« On n'est jamais formé à l'accompagnement dans les réseaux, on apprend sur le tas, il faut prendre en compte cette question de genre. Mais aussi quand on est dans un tuilage il faut qu'on prenne le temps de raconter nos métiers. Ce sont les événements qui nous ont fait changer de regard. Les outils, ce n'est pas suffisant, il y a aussi l'expérience réelle »,* précise-t-elle. Le peu d'expérience des accompagnateurs et des accompagnatrices, leur jeune âge, le manque de temps ou le turn-over peuvent freiner des volontés. *« Il y a aussi des projets qui démarrent sur le test. Il y a un groupe de femmes issues du Groupement d'agriculture biologique, en fin de carrière, qui veulent monter un espace-test agricole sur leurs fermes, avec des femmes, en maraîchage bio, pour favoriser l'accès des femmes à la transmission »,* précise Céline Sanz.

Du côté de l'ESA d'Angers, le plan d'action prévoit avant tout d'alerter et de former le corps enseignant. *« Il y a des propos très maladroits avec des conséquences énormes, surtout pour des étudiantes, jeunes, en formation »,* note Julie Deruwe. La chaire « Agricultures au féminin » veut aussi mettre en avant l'entrepreneuriat au féminin avec des bourses, travailler sur la visibilité et la représentativité des femmes dans les instances de décision ainsi que sur l'attractivité du métier auprès de femmes en lien avec la profession pour lever des freins parfois très concrets. *« On a fait un voyage en Bretagne avec les étudiants, pour voir des élevages de porcs et volailles.*

Quelqu'un présente une innovation pour mesurer l'épaisseur du lard avec une sorte de pistolet. Mais le pistolet n'est pas du tout ergonomique, ma main était trop petite... En élevage, aussi, on doit prendre des douches à l'entrée et sortie, mais rien n'est prévu pour les femmes, cela les freine ou les amène à arrêter», poursuit Julie Deruwez.

Enfin, d'autres changements sont en cours, par le biais du renouvellement des instances de décision dans les structures d'accompagnement à l'installation ou de syndicats. Cela participe à mieux prendre en compte les questions de genre, confirment les participantes pour qui *« il y a un effet d'entraînement pour d'autres femmes et on voit aussi que depuis, dans les réunions, c'est plus efficace car elles s'écoutent moins parler... »*. *« On est deux femmes en CDOA pour la Confédération paysanne, alors que le foncier est un monde dominé par les hommes. C'est important de s'autoformer, de dialoguer avant et après ces instances, d'être soutenues par d'autres, d'avoir un tuilage avec les hommes. C'est important qu'on prenne notre place »,* conclut Élodie Brémaud.

« On parle de double exploitation, au travail et au foyer. Mais elle est triple, elle se joue aussi au sein de leur communauté »

Synthèse des apports Anastasia Seferiadis, docteure en sciences transdisciplinaire au Laboratoire population environnement développement (LPED), porté par l'IRD et l'Université Aix/Marseille

Je travaille avec des écologues et des chercheurs en science sociale. Je m'intéresse aux femmes dans l'agriculture et notamment sur les questions de transition agroécologique, dans une démarche de recherche participative. Notamment au Bangladesh, en Inde, au Ghana, au Sénégal ou à Madagascar. J'ai par exemple travaillé avec des femmes qui avaient gagné un concours d'entrepreneuriat social, pour un projet autour de la valorisation de la noix de coco, de troc contre panneaux solaires. Quand on compare avec les hommes on voit des différences. Il y a plus de femmes dans les entreprises sociales. Les hommes, eux, ont des entreprises qui gagnent de l'argent. Mais pas les femmes, c'est considéré comme normal. Au Ghana, un ministre a dit que c'était normal, qu'elles avaient des compétences naturelles, que cela leur apportait une satisfaction de servir leur communauté. On parle de double exploitation, au travail et au foyer. Mais elle est triple, elle se joue aussi au sein de leur communauté. Par exemple, pour la défense de l'environnement, les ONG s'appuient sur elles et leur travail gratuit pour des projets. Il y a un manque de valorisation des métiers qui contribuent au bien-être social et environnemental (...).

Au Bangladesh, j'ai travaillé sur un projet de recherche-action participative sur la promotion de l'agroécologie, soutenu par une institution reconnue, portée par Muhammad Yunus, avec une association locale et l'objectif de s'appuyer sur les savoirs des femmes. L'idée principale, est que si un groupe social prend conscience des conditions de son oppression, cela peut être un moteur de changement social. Le contexte là-bas est compliqué : forte pauvreté, malnutrition, discrimination très forte des femmes, pollution des terres à l'arsenic, concurrence sur les terres, inondations... Des ateliers de formation entre femmes ont été mis en place, avec des nouvelles techniques, notamment pour apprendre à produire des semences fertiles au lieu d'en acheter. Les femmes ont pris des photos de ce qui se passait, de l'évolution des choses, par exemple, on les voit enrober les courges de vieux saris au lieu d'utiliser des pesticides.

Elles ont montré qu'elles mangeaient mieux en quantité et qualité. Elles revendiquent de ne pas vendre leurs graines mais de faire des échanges, avec l'élargissement à d'autres groupes de ces pratiques. Dans leurs retours, elles disent que maintenant elles discutent avec leur mari, sont associées aux décisions, peuvent envoyer leurs filles à l'école... Il est possible d'imaginer et de construire d'autres modèles de développement, avec ces approches (...).

Dans mes recherches dans les pays du Sud, le collectif de femmes ressort toujours comme un levier très fort de changement. Mais je n'ai jamais vu de groupes de

femmes qui voulaient révolutionner les rapports de genre à la maison. Ce sont des mécanismes de contournement, pour rendre les choses plus simples (...).

On peut lier la question de la confiance à des recherches qui ont été menées en France sur la menace du stéréotype. Dans une expérience, on a proposé un test de maths très difficile, il y a eu des résultats plus élevés chez les hommes. Mais pour le même exercice, on a ajouté la phrase « les femmes réussissent bien ». Cela a suffi à faire augmenter les résultats des femmes et baisser ceux des hommes. C'est très difficile de déminer tous ces stéréotypes. Dès six ans, les filles ont l'idée que les hommes sont meilleurs en maths.

Les ateliers



Atelier « Le test d'activité, un outil pour transmettre les fermes »

Le portage permet de donner du temps pour vérifier des choses et ne pas démarrer avec des projets de dimension importante qui pourraient avoir des conséquences elles aussi importantes. Il permet également de limiter les risques pour les entrepreneurs et entrepreneuses à l'essai, d'exploiter une ferme le temps de trouver quelqu'un pour s'installer, et de faciliter une transmission qui peut être urgente pour les cédant·es.

Animation / prise de note : Danaé Girard / Yann Théo Lepage

Témoignage de Jérémy, entrepreneur à l'essai en porc bio plein air et oléagineux (chanvre) en Gaec avec Lucas dans l'Anjou

Jérémy n'est pas issu du milieu agricole, vient de la ville et avait un peu peur de l'accueil en rural et de la difficulté à s'intégrer dans le monde paysan. Il a contacté la Ciap Pays de la Loire car elle est reconnue pour faciliter cela. Il a commencé il y a huit mois la formation « paysan créatif » pour un projet d'installation sur une ferme familiale, cédée au dernier fils de la fratrie, qui va diminuer l'activité de bovin allaitant à 1 ETP. Dans l'environnement local, il y a des amis et un collectif d'artistes installé temporairement sur la ferme depuis deux ans. La Ciap est copreneur d'un bail pour les terres qui appartiennent à un GFA familial et prend en charge les assurances, les impôts fonciers, les charges d'électricité ainsi que la mise aux normes et travaux éventuels. Le bâti vieillissant est loué par un bail emphytéotique à Jérémy et Lucas. L'EARL, cédée à Jeremy, garde le bâti moderne. L'intervention de la Ciap sur le portage foncier permet de diminuer les risques. Elle accorde aussi une avance de frais.

Est-ce compliqué d'être stagiaire et que l'activité soit hébergée juridiquement par la Ciap en même temps ?

Avant l'hébergement juridique (portage), on passe systématiquement par cette phase de stage « paysan créatif » pour des questions notamment d'intégration territoriale. Quand le portage démarre, on arrête un peu les stages à côté et on passe à « temps plein » sur le projet, le lieu, même si on nous invite à garder du temps pour cultiver cette intégration territoriale.

Que permet le stage et le portage ? Pourquoi avoir choisi cette voie ?

Ce stage permet notamment d'avoir un temps de construction du projet financé, de mettre en place le financement petit à petit et ne pas prendre un engagement tout d'un coup vis-à-vis de la famille. Il y a aussi une dérogation pour avoir la capacité agricole après deux ans d'expériences via des stages et la Ciap peut porter des investissements.

Quel lien va-t-il y avoir avec la personne qui va céder et le collectif qui arrive ?

C'est principalement le frère qui a construit une amitié avec le collectif. C'est une famille proche politiquement, qui s'est engagée en bio il y a longtemps.

Quel achat, partage et mutualisation d'outils à venir ?

On a des compétences de réparation, de mécanique qu'on utilise et qui sont converties en heures de tracteur pour nous. Une partie du matériel a aussi été reprise grâce à l'avance de trésorerie de la Ciap. Et au fur et à mesure, on prendra des parts dans le GFA pour soulager la famille. On veut mettre en place un fonds de dotation, via une association, pour racheter le foncier (terres et bâti) afin de les louer à l'EARL et au Gaec. Via cet exemple, on voit que le portage permet de donner du temps pour vérifier des choses et ne pas démarrer avec des projets à dimension importante qui pourraient avoir des conséquences importantes.

Témoignage de Patrick Baron, agriculteur et cogérant de la Ciap Pays de la Loire sur l'intérêt du portage pour la transmission

Notre premier dossier mis en œuvre était une petite exploitation maraîchère. Au début, c'était de petites structures, souvent de militants chez Terre de Liens. La Ciap est un organisme agricole, une ferme, on produit, on vend et de tout. Elle peut se positionner en exploitant vis-à-vis de la Safer, pour exploiter le temps de trouver un porteur de projet. On l'a fait pour 15 ha au milieu de terres maraîchères exploitées de manière industrielle.

Pour une ferme en bovin lait, la Ciap a versé 40 000 € non pas au porteur de projet mais au cédant, qui avait des problèmes de santé. La ferme est évaluée à 120 000 € et le cédant s'engage à ne pas demander tout de suite les 80 000 € restants au porteur de projet, en attendant de trouver vraiment la bonne personne. La Ciap s'engage à verser les 80 000 € à la famille du cédant s'il lui arrivait quelque chose.

Dans nos pratiques, on a observé qu'il y avait une proximité trop forte entre le cédant et le porteur de projet, ce qui fait que le cédant n'est pas la meilleure personne pour être paysan référent.

On a des porteurs de projet qui produisent, même s'ils ne sont pas exploitants à titre principal ! La profession n'arrive pas à faire ce pas de côté, c'est-à-dire à accepter de nouveaux statuts.

On a fait une tentative de création d'espace-test en élevage à Notre-Dame-des-Landes, en collectif, avec trois femmes en gestion du troupeau d'une cédante qui avait sollicité la Ciap. Cela s'est arrêté car la cédante n'a pas réussi à passer les commandes aux autres. Lors de la période d'agnelage, il y a eu des pertes et elle n'a pas supporté.

Synthèse des enseignements

- Il faut être vigilant sur la place du cédant ou de la cédante : avant, pendant et après.
- Attention à la présence du cédant ou de la cédante (qui met le balai à gauche et la pelle à droite et lorsque le porteur de projet fait l'inverse, c'est la catastrophe !!!). Il faut que la personne cédante ait les moyens d'aller habiter ailleurs.

- On a besoin d'avoir des cédants et cédantes convaincu·es, qui fassent confiance. C'est un plus quand ils ou elles sont prêt·es à prendre des risques de faire des investissements pour le compte des repreneurs et repreneuses.
- La Ciap permet de renforcer l'autonomie des personnes dans leur projet. Par exemple, il y avait le Gaec qui aurait pu intégrer une conjointe et avait les reins solides pour financer les investissements de la nouvelle activité envisagée par celle-ci, en poules pondeuses. Mais elle a préféré passer par la Ciap et aujourd'hui elle est en Cesa. Elle est autonome dans son activité et va créer une entreprise individuelle. L'accompagnement de la Ciap leur a permis de réfléchir ensemble.
- Une étude de 12 cas de test (disponible sur le wiki du RENETA) montre l'intérêt de cet outil pour les cédants et les cédantes. Malgré les risques pris, beaucoup sont satisfaits d'avoir permis une installation.
- Le portage d'activité sur tout le territoire a permis de faire connaître dans tous les cantons la possibilité de passer par la Ciap pour une installation, une reprise... Cela participe à une vulgarisation de l'espace-test auprès de divers publics jusque dans les milieux ruraux. Il y a un véritable enjeu à sensibiliser les divers acteurs de l'accompagnement et les personnes cédantes sur cette possibilité.

Ce qu'il serait intéressant d'approfondir au sein du Réseau

- Il y a des similitudes entre le test pour la transmission et le test classique. Ce qui serait intéressant, c'est d'appuyer sur les différences et les enjeux en termes de restructuration de fermes.
- Au niveau local, il faut faire se rencontrer les conseillers et conseillères bancaires de la Ciap avec les conseillers et conseillères locaux. Ils parlent la même langue.
- Comment le RENETA pourrait-il faciliter l'émergence de test favorisant la transmission, avec en plus le bénéfice de réduire les risques pour la structure ? La Ciap a pris beaucoup de risques mais pour l'instant, une seule situation problématique a amené à un procès juridique, et la Ciap a gagné. En créant un fonds de garantie pour répondre à des situations délicates rencontrées par les structures portant les investissements pour les entrepreneurs et entrepreneuses à l'essai ?
- Il faut aussi travailler avec les personnes cédantes sur la subjectivité de la viabilité économique d'un projet.
- Il y a beaucoup d'agriculteurs et d'agricultrices qui refusent de céder car selon leur point de vue, le projet du repreneur ou de la repreneuse n'est pas viable... mais c'est subjectif !
- Le cabinet *Autrement dit* (Dominique Lataste et Brigitte Chizelle) ont des réflexions très intéressantes sur les freins psycho-sociaux à la transmission.
- L'exemple de Champs du Partage et de la formation organisée par Terre de liens auprès d'une diversité de personnes élues, techniciennes, cédantes... très intéressante.

Atelier « La restructuration des fermes, une démarche pour faciliter la transmission »

L'objectif de cet atelier est de susciter des échanges sur la question de la restructuration des fermes en s'appuyant sur des témoignages. Restructurer une ferme, « *c'est penser l'avenir d'une ferme en adéquation avec la situation de la personne cédante et l'aspiration des porteurs et porteuses de projet* ». Le test d'activité peut être une solution pour faciliter les restructurations de fermes, rendues nécessaires du fait de l'inadéquation entre les fermes à céder et les projets des futures personnes installées.

Animation / prise de note : Danaé Girard / Nils Maurice

Témoignage de Marie, sur les Fermes de l'étang, à Montaigut (Vendée)

Montaigut est un secteur bocager, avec des éleveurs bovins laitiers en démarche de transmission qui veulent en priorité préserver le bocage et les haies. Leur idée initiale, qui était de transmettre en conservant l'activité bovin lait, n'a pas abouti malgré plusieurs personnes rencontrées.

Ils ont par la suite rencontré des maraîchers qui se sont installés en 2018. Aujourd'hui, il y a cinq personnes qui portent une activité de maraîchage, avec un couple sur une production ovine avec transformation fromagère. Une réflexion qui a pris du temps pour les cédants, qui ont dû faire évoluer leurs attentes. Les cédants ont monté eux-mêmes un dossier pour que la ferme soit acquise par Terre de liens. Il y avait des enjeux sur le partage des différents lots et sur la cohabitation des activités. Il y a ensuite eu une vente à la coopérative régionale Passeurs de terre. Aujourd'hui, trois projets cohabitent mais ils sont autonomes. Il y a une réflexion au niveau national sur la restructuration, notamment sur l'enjeu de la déspecialisation des bâtiments et sur l'enjeu du logement.

Témoignage de Muriel, du GAB 44

La restructuration est un sujet encore neuf mais présent. Il y a deux ans, le GAB a souhaité travailler sur les avenir possibles de leurs fermes. Comment on arrive à articuler les offres et demandes ? On a lancé des diagnostics de transmission. Quel est l'éventail des possibles ? On n'est pas sur une étude économique car on aborde d'abord avec les cédants des questions psycho-sociales. Pour cet accompagnement, il faut environ 25 jours sur deux à trois ans, soit 12 000 euros.

Échanges

Pour sécuriser une restructuration, le cédant ou la cédante ne doit pas être pressé·e et être dans une démarche volontariste.

Il y a eu le cas d'une ferme qui faisait 175 ha, en céréales. Le propriétaire souhaitait vendre via la Safer en imposant ses prix, avec la terre, matériel et DPB pour plus d'1,5

millions d'euros. Les terrains étaient convoités mais il restait les bâtiments. À la suite d'une concertation de la Safer, il y a eu un compromis avec les voisins qui ont pris une partie des terres et du matériel et ont laissé à Terre de liens les bâtiments et du terrain. La relation a permis de faire bouger les choses entre les cédants, les exploitants à proximité et les porteurs de projet. Quand il y a des urgences, la mise en réserve des terres peut être une solution.

Il y a une évolution des fermes françaises, qui basculent sur des formes sociétaires, ce qui pose problème.

Il y a aussi le problème de la fiscalité sur la plus-value latente.

La façon dont les porteurs et porteuses de projet se réapproprient le lieu peut braquer les personnes cédantes.

Ce qu'il faut retenir

- Le concept d'espace-test agricole permet d'avoir un intermédiaire entre la cession et la reprise.
- Personnes cédantes ou porteuses de projet : il y a un énorme travail à réaliser en amont, qui est difficile et qui doit être anticipé et accompagné.
- Les acteurs qui font « tampon » sur le foncier, comme Terre de liens, sont importants.

Atelier « L'accompagnement des personnes cédantes, avant et après le test d'activité »

Des agriculteurs et agricultrices contactent des espaces-test pour accueillir du test, avec l'idée que si cela se passe bien, ils et elles pourront peut-être céder leur ferme. Il y a aussi du test d'activité sur des fermes qui pourraient un jour être cédées. C'est un enjeu important pour les espaces-test agricoles mais il faut comprendre comment accompagner les personnes cédantes sur ce type de projets et donc se mettre dans leur peau pour défricher leurs attentes et besoins.

Témoignage de Marie Agnès, de l'Adear 45

Il y a des besoins exprimés et d'autres non. À l'Adear 45, nous avons fait une première approche auprès de personnes de 50-55 ans. C'est le bon moment pour se dire où on en est. Une personne de la MSA a cadré les échanges.

Quelqu'un nous a dit : « *je ne suis pas propriétaire, donc je ne cède pas !* » Mais cette personne a fait du chemin, est allée voir son propriétaire pour s'impliquer dans le devenir de la ferme. Dans cette formation, il y avait des gens qui avaient envie de faire ce chemin, mais comment allez voir les autres ? J'ai eu besoin d'un accompagnement.

Témoignage de Jean Luc Thibault, agriculteur à Longuenée-en-Anjou

Je me suis installé tard. Quatre ou cinq ans avant la retraite, mon associé est parti, donc je me suis dit : il faut que je me prépare à la transmission, il faut aussi que je cherche un repreneur, mais qu'on soit d'abord associés pendant quatre ou cinq ans.

J'ai trouvé quelqu'un, mais au bout d'un an, il a dit non, je risque de perdre ma femme et mes enfants si je m'installe. Quentin, un des stagiaires de la Ciap que j'ai accueilli (je produis des fruits, avec transformation, en vente directe, avec cinq ETP sur la ferme) était vraiment intéressé. Il était ingénieur dans l'aéronautique. J'avais aussi une démarche éthique que je voulais transmettre. La ferme m'appartenait (10 ha). J'ai gardé la maison, un corps de bâtiment pour trois familles mais j'avais décentré le siège qui n'est pas dans même bâtiment.

Quentin s'est installé dans le cadre d'un stage. Pour moi, les besoins portaient sur des questionnements et des rencontres avec des stagiaires, et l'accompagnement pour voir d'autres fermes. Ce qui est important, c'est que j'ai été sensibilisé avant et que j'étais dans cette recherche de sens et d'intérêt. Chez mes collègues, il y a un manque d'espérance sur la possibilité de transmettre. Il y a la nécessité d'ouvrir le champ des possibles. Certains ont eu beaucoup de tentatives, mais des échecs, donc ils n'ont plus confiance. Ils ont aussi besoin de pouvoir se représenter la ferme comme transmissible. Pour des cédants « militants », ce n'est pas forcément plus simple.

Échanges

Les cédants les moins avertis venaient vers nous d'abord pour une petite annonce.

On peut très bien avoir un cédant qui a fait des annonces, mais le premier point c'est d'accepter que l'on va transmettre sa ferme.

Au Civam, on a fait des rencontres, un jeu avec des petits groupes, où les jeunes imaginent plein de choses sur le devenir de la ferme. Le cédant voit les attentes, se met dans la tête du jeune. Par exemple sur l'habitat, on met les pieds dans le plat, on comprend qu'ils ne veulent pas qu'un vieux reste sur la ferme et leur casse les pieds.

Il y a aussi l'idée de dire au cédant, qu'il faut d'abord commencer par le cercle proche, en parler à la famille ! Je n'avais jamais pris le temps d'en parler avec ma famille de l'histoire de la ferme. Par exemple, c'est ma fille, qui est une sage-femme, qui a repris. Il faut aussi laisser au cédant le temps de murir son projet de vie.

Si on a toujours l'idée, inconsciente, qu'un enfant reprend la ferme, on ne va pas réussir, il y a des processus d'autosabotage.

C'est bien de faire des points et des étapes. Quand on est dans une forme de tutorat, il faut une forme d'accompagnement. C'est ce qui est fait par les centres de formation dans le cadre des apprentis.

Ne mettez pas des jeunes qui sortent de l'école pour l'accompagnement à la transmission ! Il faut des gens qui ont de l'expérience.

Les démarches pour accompagner les personnes cédantes

1. Les cafés transmission-installation, avec aussi l'idée de faire de la sensibilisation, jouer sur la prescription ! Nous, avec Nourrir 49, on mise sur les cédants, sur un secteur, une commune et on va mobiliser la Cuma, les élus locaux, les centres de formation, etc. On fait des formations à la transmission, au stade sensibilisation ou après, pendant une session de quatre jours. On peut partir des aspects qui intéressent les cédants (économie, retraite, juridique, etc.) mais il faut aller plus loin. C'est aussi un espace d'écoute, avec des pairs, certains n'ont peut-être pas d'autres endroit pour cela.

2. Un accompagnement individuel, avec un diagnostic un peu plus personnalisé : qu'est-ce qu'on transmet, quand, à qui, quelles valeurs on accorde ? Puis on réalise des visites de fermes et des rédactions d'annonces.

3. On propose ensuite le test, avec la formation « paysan créatif », puis éventuellement un portage d'activité.

Dès les étapes 1 et 2, on parle du test d'activité. On a toujours une personne tierce sur le tutorat, pour accompagner les porteurs de projet. On fait aussi des temps d'information collectifs deux fois par an en visioconférence, et là je présente le test, plutôt en partant du regard d'un cédant. Le processus d'accompagnement nécessite d'être consenti, voir demandé. Chez nous, une fois par trimestre on fait un point entre accompagnateurs (cédant et installé), pour savoir comment les faire parler des points qui bloqueraient encore et trouver une stratégie.

Ce qu'il faut retenir sur les besoins des personnes cédantes avant le test

- Des besoins différents selon les profils des personnes cédantes (militantes ou pas dans le réseau).
- Comprendre les attentes des porteurs et porteuses de projet.
- Faire connaître son projet (annonce...).
- Travailler sur l'adéquation entre projet de transmission et d'installation.
- Se rassurer sur la transmissibilité de sa ferme, se représenter sa ferme comme transmissible.
- Ouvrir les champs des possibles.
- En parler avec sa famille (notamment dans le cadre de transmission familiale. Parfois il y a des lièvres, sur l'héritage et les problèmes dans les générations d'avant, il faut retourner vers des personnes à qui peut-être on ne parlait plus).
- La notion de timing : préciser les étapes, les délais, etc.
- Choisir ce qu'on transmet ou non (la maison ?).

Les suites éventuelles

- Un double accompagnement, des personnes cédantes et celles porteuses de projet ?
- Travailler sur la régularité de l'accompagnement ! Il faudrait faire au moins un point par mois. En Occitanie, on a quatre jours d'accompagnement par personne cédante, c'est mieux.
- On peut décider de fixer une charte pour l'accompagnement. On formalise le rôle de chacun on dit le nombre de jours passés, la méthode et une date de fin.

Atelier « Le test d'activité en élevage »

Il existe un groupe de travail élevage au sein du RENETA, mais il y a peu d'expériences de test en élevage. Le développement du test d'activité en élevage pose beaucoup de questions sur le format du test, le montage, l'investissement, la gestion du matériel, le cheptel, etc.

Animation / Prise de note : Céline Sanz / Fanny Romiguier

Présentation d'expérience par la Ciap 44

La Ciap a déjà réalisé du test en élevage.

En juillet 2023, Cécile, paysanne en ovin allaitant avec son conjoint paysan galetier, prend contact avec la Ciap pour développer un espace-test agricole sur la ferme pour permettre à des porteurs de projet de venir tester leur projet d'installation. Il y avait une envie forte de la paysanne pour ce projet, qui s'est investie dans la réflexion et a trouvé deux porteurs de projet potentiels. On a eu une réflexion au sein de la Ciap sur les conditions acceptables. Nous sommes partis sur l'option d'un stage « paysan créatif », mais pas sur celle du portage d'activité, en précisant que le paysan installé devait être présent en continu. On a ensuite monté un groupe d'appui local, avec par exemple une vétérinaire retraitée. L'accompagnement humain de la Ciap est payé par la ferme.

Fin octobre, trois femmes qui ne se connaissaient pas ont démarré le stage « paysan créatif » et ont eu la volonté de s'installer ensemble, de conforter leur projet en ovin viande avec l'envie de gérer une ferme en autonomie. Pour limiter la prise de risque pour la Ciap, les porteuses de projet et le couple de paysans, nous avons mis en place des réunions de cadrage, pour clarifier le positionnement et les attentes de chacun et ce que les paysans en place étaient prêts à lâcher. On a défini des montants maximums d'achats possibles avec le compte de la société et décidé que les décisions n'aient pas d'impact à plus d'un an (cela a été difficile...). On a parlé de la gestion des chiens de troupeau, des logements mobil-home et caravanes et du lieu commun de travail.

En 2024, Cécile a testé une association avec une autre ferme à côté de chez elle, donc elle n'était plus présente, cela a créé un problème d'autonomie des porteuses de projet. Cécile a voulu se réimpliquer pour former les porteuses de projet. Des réunions de médiation ont eu lieu pour aboutir au fait que ces derniers seraient dans une position de stagiaires sans autonomie pour continuer à se former, mais cela n'a pas duré car la légitimité de Cécile avait chuté auprès des porteuses de projet qui ont continué leurs stages avec d'autres paysans tuteurs.

Échanges et retours

Il faudrait une solution pour permettre le test sans trop s'engager financièrement.

L'expérience montre qu'il faut prendre du temps pour que les paysans et paysannes forment les porteurs et porteuses de projet sur la ferme, puis qu'ils et elles lâchent petit à petit de l'autonomie.

En élevage, il y a des enjeux techniques forts (mises bas, traite, etc.).

Quel rôle des exploitations agricoles dans des lycées ? Il y a un projet dans le Poitou, à Bellac, avec un formateur et un éleveur motivés. Il peut y avoir un frein des directeurs et directrices d'exploitations agricoles face au risque car le modèle économique est tendu.

Dans la Nièvre, il y a un test en immersion, en CAPE, avec un agriculteur présent sur son troupeau.

Le test en élevage est un sujet dans le territoire de l'Avesnois car il y a des enjeux sur la qualité de l'eau et de l'herbe, avec l'idée d'immersion dans des fermes.

Il y a un intérêt à coupler le maraîchage en test à du test en élevage.

Le Civam 35 impose le stage en élevage aux maraîchers en tes, afin de les sensibiliser à l'intérêt de l'élevage sur le territoire et de découvrir d'autres productions.

On construit des situations de test par les acteurs d'un territoire avec une réversibilité.

Le fait que le cheptel est amené par les personnes fait plutôt consensus dans le réseau.

Il y a des questions règlementaires fortes sur les lieux-test permanents.

Ce qu'il faut retenir

- Le test via des lycées agricoles et leur exploitation est une piste intéressante, par exemple avec l'idée d'un lot d'agnelles en test. Il y a de nombreuses dérogations possibles (AB, conventionnel, etc.).
- La problématique diffère suivant le type d'élevage.
- Il est important d'avoir un cadre clair et que chacun soit garant du cadre avec les acteurs du territoire.
- Il faut des personnes qui accueillent, des personnes qui testent et des personnes qui accompagnent.

Les suites éventuelles

- Faire un sondage auprès d'exploitations de lycées agricoles sur le sujet du test en élevage ?

Atelier « L'accompagnement des collectifs en test d'activité »

Le RENETA a relancé un groupe de travail sur le collectif, porté par Rhizome et Biopousses, notamment sur l'identification des besoins des personnes en test et des personnes cédantes sur l'accompagnement.

Animation / prise de notes : Christelle Gaschy / Nolwenn Le Calvé

Les attentes des participants et participantes

- Recherche de mode de fonctionnement, structure administrative, etc. ;
- Échanger sur ce qu'il se fait ailleurs, s'inspirer des expériences des autres ;
- Questionnement sur la différence d'équité dans le collectif, le rapport de pouvoir entre personnes cédantes et celles en test ;
- Besoin d'outils pour accompagner le collectif ;
- Difficulté d'accompagnement de membres d'une même famille ou ami·es de longue date.

Synthèse des échanges

Les différents critères à prendre en compte pour les caractéristiques des collectifs

- Nombre de personnes
- Production
- Type de lieu-test
- Statuts
- Qualité du propriétaire et de la propriété de manière générale (matériel, cheptel, etc.)
- Habitats sur place ou non
- Trajectoire du lieu
- Qu'est-ce que je viens tester, du collectif ou un collectif ?
- Différences de compétences sur le plan technique, de l'humain, du lien au territoire, etc.
- Intentions de départ du collectif
- Collectif élargi au « non agricole » (famille...) ou pas ?
- Personnalité des membres du collectif
- Degré de mutualisation et complémentarité des productions
- Est-ce que l'on parle du test du collectif (déjà établi) ou du test activité ?

Quelle incidence sur notre accompagnement ?

Tester une activité commune sur une ferme ou tester des activités différentes implique un accompagnement à la mise en place d'outils organisationnels différents.

La place de l'accompagnant ou accompagnante dans les collectifs et avec les partenaires est différente selon les types de collectif accompagnés.

Il y a une différence de temporalité entre les acteurs du collectif quand il y a déjà une activité sur le lieu.

Il faut réfléchir à la position de l'accompagnateur ou accompagnatrice et à la position de la structure : est-ce que c'est la structure qui porte l'activité qui accompagne ?

Il y a un accompagnement du collectif mais aussi de l'individuel dans le collectif. Cela demande une posture différente.

Comment poser les choses au début de l'accompagnement ? Et que doit-on poser ? Quelles sont les intentions de tout le monde ? Jusqu'où va-t-on dans l'accompagnement du collectif ? Quel périmètre ? Si besoin, est-ce qu'il faut élargir l'accompagnement à ce qui peut jouer sur le collectif à l'extérieur du collectif ?

Il peut y avoir besoin de faire appel à d'autres structures quand l'accompagnement n'est plus possible.

Pour prendre soin du collectif il faut du temps pour le collectif en dehors de la ferme.

Ce que les collectifs viennent chercher

- La mutualisation ;
- Le lien humain, interpersonnel ;
- Un modèle technique, économique ;

Comment cela impacte notre accompagnement ?

- Séparation de l'accompagnement individuel et celui du collectif ;
- Différence d'accompagnement entre le projet commun et le projet humain ;
- Conséquences sur la prise de décision ;

Les suites éventuelles

- Partage de ressources entre membres (par exemple, un contrat d'associés type) ;
- Partage d'outils organisationnels du collectif ;
- Repérer les modes organisationnels des collectifs en place ;
- Préciser les besoins en formation des accompagnants et accompagnantes ;
- Prévoir des temps d'échanges de pratiques sur cette thématique ?

Atelier « Le tutorat paysan : avant, pendant le test d'activité et après l'installation »

Synthèse des échanges

Présentation de la formation Paysan·nes référent·es (2 jours), retour d'expérience d'Erwan en tant que paysan référent, et regard sur les Groupes d'actions locaux (Galo) et la notion de tuteur.

Regard critique de la sémantique utilisée : « stagiaire ».

Discussion autour des différences entre les régions au niveau du portage afin que tout le monde ait la même compréhension des outils.

Questions autour de la rémunération des tuteurs et tutrices : parfois un levier, parfois non suivant les structures.

Questions autour de la limite de la mission de tutorat entre l'accompagnement et la technique : comment on organise le tutorat paysan pour consolider et pérenniser les installations ?

Constat du besoin d'ancrage dans le réseau territorial, par exemple dans le cadre d'un Galo (mais avec une limite : très engageant pour le stagiaire).

Nécessité de formation des paysans et paysannes référent·es et des tuteurs et tutrices (réflexion sur les postures, accepter ses limites, etc.) à la suite des témoignages : « Les porteurs de projet nous bousculent », « Comment dire à un porteur de projet qu'il se trompe ? », etc.

Organisation d'évaluation ou retour sur l'accompagnement : suivant les structures, bilans écrits ou oraux (la Ciap PdL a un fonctionnement précis là-dessus).

Réflexion sur « l'après » accompagnement : comment accompagner un ou une stagiaire après l'installation ? Que devient la personne tutrice : un ou une collègue ? un ou une tuteur·trice ?

Ce qu'il faut retenir

- Importance du tutorat « pluriel » dans le triptyque de l'accompagnement ;
- Besoin de formation des tuteurs et tutrices en amont ;
- Question des fonctions / postures des tuteurs et tutrices à travailler ;
- Réciprocité stagiaires / tuteurs et tutrices ;
- La personne en test doit être au cœur du dispositif d'accompagnement ;

Les suites éventuelles

- Besoin d'accompagnement post-installation ;
- Besoin d'échanger encore plus entre structures.

Atelier « L'insertion dans le territoire, un enjeu essentiel pour les entrepreneurs et entrepreneuses à l'essai »

Présentation du « Galo », le groupe d'appui local, avec une expérimentation auprès de huit porteurs de projet de la Ciap Mayenne

L'objectif du Galo est de faire connaître son projet agricole aux personnes élues et autres acteurs du territoire, de se faire connaître et de tester la viabilité du projet. Il s'agit de créer un groupe autour de la personne porteuse de projet regroupant des proches et une diversité d'acteurs, pour l'aider, l'accompagner et ancrer le projet dans le territoire.

La Ciap a invité les acteurs du projet alimentaire territorial, les personnes élues, l'office du tourisme, les agriculteurs et agricultrices référent-es, les responsables du développement économique du territoire, etc. On peut aussi associer d'autres personnes comme des consommateurs et consommatrices, des paysans et des paysannes, etc. Il y a eu une première réunion d'une heure et demie. Cela nécessite un savoir-faire dans l'organisation de réunions et d'événements, notamment pour convaincre les gens.

Quels sont les intérêts ? Pour la porteuse de projet : *« Il y avait un regard bienveillant et je me suis rendu compte que j'étais trop ambitieuse »*. Cela permet de ne pas perdre de temps par la suite. Cela oblige à formaliser et présenter le projet. Avoir tout le monde en même temps permet aussi un gain de temps par rapport à des réunions bilatérales et apporte des regards croisés. Ce travail de contact sert à établir une liste de personnes à remobiliser si besoin, à créer des liens avec le service développement économique du territoire. Cela a contribué à construire sur ce territoire des réseaux relais formés à accompagner des personnes porteuses de projet. Par contre, lorsque les personnes chargées d'accompagnement proposent de créer un Galo, les porteurs et porteuses de projet ne se sentent parfois pas légitimes. Il manque quelque chose pour les aider à faire ce pas.

Ce qu'il faut retenir

Les apports du dispositif pour la personne porteuse de projet :

- Gagner de temps ;
- Découvrir le territoire ;
- Rencontrer les agriculteurs et agricultrices du territoire ;
- Se faire connaître pour faciliter les choses (par exemple pour la construction d'un habitat) ;

Les apports du dispositif pour les acteurs du territoire :

- Motiver les personnes élues et d'autres acteurs à l'accueil et à l'accompagnement.
- Démystifier l'accueil d'une nouvelle personne dans le paysage.

Les difficultés :

- C'est un dispositif complexe à mettre en place, qui demande de l'engagement de la part de la personne en stage. Il faut trouver une bonne raison de faire un Galo, peut-être sur la base d'un problème ou projet précis (par exemple le montage d'une Amap ?).

Autres exemples et échanges

CIAP Champs du partage

Un groupe d'action local existe sur le lieu-test permanent (regroupant collectivité et associations) : cela crée de l'interconnaissance sur ce que fait l'espace-test agricole. Le groupe n'est pas à l'initiative de la personne porteuse de projet mais autour d'un lieu. Un groupe peut se former autour de la personne en test à partir des apports techniques.

Cuma 44

La Cuma propose depuis peu une journée d'accueil des nouveaux. Il y a une volonté des grandes Cuma d'accueillir des jeunes plutôt éloignés du fonctionnement des Cuma. Mais comment toucher les porteurs et porteuses de projet qui ont identifié un territoire pour s'installer et comment les connaître ? Au programme de cette journée il y a une présentation du fonctionnement de la Cuma et de ses services, des temps de création de liens et de rencontres avec des voisins, des échanges techniques et personnels ainsi qu'une journée pour apprendre à conduire le tracteur et entretenir son matériel. Notre difficulté, c'est que l'on n'a pas d'accès aux listes des personnes porteuses de projet. Peut-être pour des raisons de protection des données ? La Ciap, dans le sud de la Sarthe, a créé un groupe pour déconstruire l'image des Cuma et faire en sorte que les Cuma soient adaptées à tous les publics.

Lieu-test à Saint-Affrique

Le lieu-test permet de mettre en lien les maraîchers et maraîchères du territoire, mais il n'y a pas de lien avec les autres agriculteurs et agricultrices du territoire (en élevage notamment). Pour cela, on peut organiser des événements conviviaux : fête paysanne, marché fermier, etc.

Alterfixe

L'Alterfixe propose des « camps d'été » chez des personnes cédantes pour des personnes porteuses de projet : elles vivent ensemble, font des chantiers participatifs, travaillent avec l'office de tourisme pour voir toutes les potentialités du territoire,

rencontrent des acteurs du territoire, les personnes élues, réseaux de distribution, etc. C'est la troisième édition. Depuis le début, il y a eu trois installations directes et dix personnes nouvelles arrivées. En Mayenne, quatre PAT travaillent ensemble pour créer un Alterfixe sur deux semaines et trois week-ends qui couvre tout le territoire.

Les suites éventuelles

- Voir si, dans les « micro fermes », il ne pourrait pas y avoir des espaces pour le test ?
- S'inspirer de l'Alterfixe et aller chercher les personnes porteuses de projet au-delà des limites du territoire ;
- Créer des Galo permanents ;
- Travailler sur les journées d'accueil des Cuma ;
- Faire en sorte que tous les acteurs du territoire soient responsables de la bonne insertion des agriculteurs et agricultrices et des personnes en test.

Atelier « Test d'activité, portage temporaire et préfinancement »

Dans le secteur agricole, l'investissement dans des moyens de production est primordial pour l'activité, le besoin en trésorerie en création d'activité est aussi un enjeu majeur au démarrage.

Le portage dans la Ciap 44

Une cinquantaine de personnes en portage dans la Ciap 44. Dernièrement il y a eu beaucoup de sorties (24 sorties et 13 entrées) du fait des dispositifs financiers incitatifs et de la conjoncture.

La Ciap a une commission pour valider ou non les demandes de portage.

Le portage est utilisé surtout comme rampe de lancement pour s'installer après le test (CAPE).

Peu de personnes sont en Cesa (Contrat d'Entrepreneur Salarié Associé) : après trois ans, soit on arrête, soit on devient entrepreneur-salarié.

La Ciap emprunte auprès du Crédit agricole pour du financement en lien avec l'activité de la personne porteuse de projet. La Ciap doit rembourser sous 18 mois. Elle est aussi en lien avec les Cigales pour des financements participatifs.

La Ciap finance tout sauf le bâti et la terre nue. Le financement d'aménagements est possible pour ce qui est primordial (laboratoire, accès à l'eau, clôtures, etc.). L'enveloppe va de 40 000 € à 60 000 € par projet (en hausse depuis deux ans pour toucher aussi les projets d'élevage), avec au moins les deux tiers sur l'investissement et un tiers sur la trésorerie. Dans le cas d'une installation en collectif, on augmente les montants de 50 % si besoin. Les personnes porteuses de projet contribuent à hauteur de 7,5 % de leur chiffre d'affaires, avec un forfait plancher de 960 € par an. En moyenne, leur taux de participation est de 60 % (environ 2 800 € pour l'apport financier, l'accompagnement technique, l'appui PAC, etc.). La facture de sortie repose sur la valeur nette comptable.

Les Champs des possibles

Couveuse et CAE en Ile-de-France (née en 2009 via le réseau des AMAP). Historiquement, le premier préfinancement était réglé par une avance de trésorerie apportée par les Amapiens. Il y a eu aussi des financements via une « taxe » de 1€ par panier pour financer un fonds de dotation, qui s'appelle désormais Fonds de solidarité. La couveuse équipe les sites de test pour éviter les investissements à l'installation (dossiers PCAE, y compris avec Terre de liens). Les Cigales interviennent aussi, mais surtout en prise de part au capital et apport en compte courant. Depuis que les Champs des possibles sont devenus CAE, les Cigales proposent un financement jusqu'à 20 000 € par projet. Le Réseau France Initiatives est aussi sollicité pour le

financement, via un prêt d'honneur associé à un prêt bancaire, principalement pour financer du fonds de roulement. Il y a aussi du prêt bancaire classique attribué à la couveuse qui redistribue aux entrepreneurs et entrepreneuses.

Nous avons trois régimes de propriété dans la coopérative :

- propriété privée de l'entrepreneur ou de l'entrepreneuse ;
- propriété de l'activité, assurée par l'entrepreneur ou l'entrepreneuse ;
- propriété coopérative de la production : la couveuse est propriétaire et loue à l'entrepreneur ou à l'entrepreneuse (pourcentage des frais entretien, réparations, amortissements, assurance).

Il y a actuellement une cinquantaine d'entrepreneurs et entrepreneuses dans la coopérative (50 % en test, 50 % entrepreneurs-salariés). Pour les personnes qui quittent le test pour s'installer en dehors de la coopérative, il faut que la structure morale rachète le matériel qui était en propriété de l'activité (en fonction de la valeur nette comptable). Nous avons lancé des financements en prévision de périodes de vacances car il y a déjà eu des échecs, il faut donc davantage anticiper. La contribution des personnes en test est de 10 % du chiffre d'affaires (avec un taux dégressif) et un forfait plancher de 60 € par mois.

Crédit agricole

Accompagne tous les types de projets agricoles.

Premier regard : accompagne avant tout des projets humains (formation, technicité, entrepreneuriat, épargne disponible, budgets privés nécessaires).

Ensuite, regard sur place à l'outil de travail (bâti, mises aux normes nécessaires si reprise).

Puis regard sur le budget de trésorerie (comment couvrir les charges : fonds de roulement, etc.).

Enfin, regard sur volet financier (EBE, remboursements de la banque, dégager de la marge de sécurité pour financer les aléas, fonds propres de 15-20 %, etc.).

NB : la banque privilégie le financement d'actifs plutôt que les fonds de roulement, car cela est moins risqué.

Ce qu'il faut retenir

- La Ciap PdL finance l'activité via le portage temporaire : entre 40 000 € et 60 000 € (bonus si projet collectif) en partenariat avec le Crédit agricole.
- Les Champ des possibles mobilisent divers leviers de financement.
- Il y a des problématiques sur la propriété du cheptel pour le test.
- Il est intéressant d'impliquer les entrepreneurs et entrepreneuses dans l'apport de capital pour ne pas assumer trop de risque.
- Le plus difficile avec les entrepreneurs et entrepreneuses : leur faire comprendre le rapport à la propriété.
- La couveuse permet les financements, mais fournit aussi un appui administratif.

- Les banques sont davantage confiantes après une période de test d'activité.
- Point de vigilance sur l'estimation du temps de travail et l'assurance sur le volet humain pour les porteurs et porteuses de projet.
- Le portage assure un savoir-faire technique pour la personne porteuse de projet. Cela permet aussi de déterminer un chiffre d'affaires et un niveau de rentabilité après quelques années de test, avec un accompagnement de la Ciap sur la gestion administrative.
- Il y a eu un seul cas difficile après un portage de la Ciap pour un financement bancaire.

Les suites éventuelles

- Travailler sur les fonds d'amorçage ;
- Question de l'appréhension du risque pris par les CAE ;
- Proposition du modèle du crédit-bail avec option de rachat (possibilité de le faire en tant que SCIC ?).

Atelier « Paysan·ne-salarié·e-associé·e en coopérative »

Animation / prise de note : Ciap PdL / Marc Fertin

Témoignage de Fermes partagées

La coopérative « Les fermes partagées » accompagne et outille sur l'installation agricole en Scop / Scic. Il existe des définitions de l'activité agricole, par le biais des statuts juridiques, du droit social et du droit fiscal. Les Scic, Scop et CAE peuvent avoir des activités agricoles au sens juridique, mais aussi d'autres activités, non agricoles, ce qui peut être intéressant pour certains projets avec de la diversification. Le problème, c'est que ces sociétés ne sont pas reconnues comme « chef d'exploitation » sur le plan social. Elles n'ont donc pas accès aux aides agricoles propres aux chefs d'exploitation. Un ou une chef·fe d'exploitation est défini·e comme non-salarié·e agricole alors qu'en Scop, Scic, CAE, ce sont des entrepreneurs et entrepreneuse salarié·es. La reconnaissance est en cours mais n'est pas aboutie. Sur le plan fiscal, Scop et Scic sont soumis à différents impôts : au BIC - au réel - à l'Impôt sur les sociétés, sur les revenus et sur les salaires. Les Scop et les Scic sont des sociétés à capital variable ! Des montages différents sont possibles, par exemple un Gaec gérant l'outil de travail, associé à une Scic gérant le foncier et l'immobilier.

Les statuts coopératifs offrent l'opportunité de réinventer le rapport au travail :

1. accès à une meilleure protection sociale ;
2. logique d'usage et non de capitalisation (outils communs par exemple) ;
3. possibilité d'associer des activités diversifiées ;
4. mutualisation de toutes les activités agricoles et non agricoles ;
5. facilitation des transmissions.

Scop - Société Coopérative de Production :

- les salarié·es sont propriétaires et décisionnaires de l'entreprise, ce sont des coopératives de travailleurs et travailleuses ;
- Une personne = une voix ;
- réserves impartageables (16 % minimum du résultat et maximum 75 %) ;
- répartition du résultat entre salarié·es, associé·es et mise en réserve ;
- les associé·es extérieurs doivent détenir moins 49 % du capital et moins 35 % des voix.

Scic-Société Coopérative d'Intérêt Collectif :

Les Scic fonctionnent globalement avec les mêmes règles que les Scop mais avec quelques différences : différents partenaires dont les collectivités, trois collèges au minimum, intérêt collectif et utilité sociale. C'est un statut intéressant pour des projets agricoles de territoires !

Focus sur le contrat CESA, témoignage de Julien Kieffer (Rhizome)

Hébergement dans une Scop d'activités agricoles ou non agricoles avec des personnes en maraîchage, élagage, paysagisme, boulangerie, etc.

Gouvernance : trois Assemblées Générales par an, un conseil coopératif, et des travaux en commissions.

Les personnes sont d'abord salariées, puis au bout de trois ans, elles peuvent devenir salariées-associées. Elles apportent une mise de fond pour lancer l'activité. Après un CAPE, les personnes peuvent entrer en Cesa si leur activité génère un salaire équivalent à 150 h/trimestre au niveau du smic horaire pour ouvrir des droits à la validation des trimestres pour la retraite.

Ce qu'il faut retenir

- Importance de l'organisation et de la gestion du collectif et de l'humain ;
- Importance du règlement interne afin de définir les règles du jeu ;
- Importance de l'animation collective pour rester attractif ;

Atelier « Loi d'orientation agricole, France Services Agriculture et test d'activité »

Animation / prise de notes : Jean-Baptiste Chevalier / Céline Marec

France services agriculture

Dans le cadre du Pacte et de la Loi d'orientation agricole, le pacte prévoit la création d'une structure, France services agriculture (FSA), qui reprend tout le parcours installation-transmission-salariat, pour être le point d'entrée unique pour toutes les personnes qui veulent travailler dans l'agriculture, avec quatre grandes missions d'accompagnement : l'émergence, l'installation, la transmission et le salariat.

L'orientation des personnes, sur l'une des quatre missions, sera gérée par les chambres d'agriculture via une délégation de service public. Il devrait y avoir une liste exhaustive (établie par le ministère et complétée en local) de toutes les structures agréées pour participer ensuite à FSA. Il y devrait y avoir un agrément automatique des structures nationales déjà agréées par le Ministère et l'ouverture d'agréments supplémentaires par les conseils régionaux. Ce sera le point de contact des personnes cédantes car ces dernières auront l'obligation de se faire connaître plusieurs années avant leur départ. Il y a encore des questions autour de la gouvernance de ce dispositif à tous les niveaux (local, départemental, régional, national).

Un observatoire de l'installation-transmission doit aussi être créé.

Droit à l'essai et espaces-test

Des aspects réglementaires sont également compris dans la loi. Beaucoup d'acteurs ont parlé de l'outil « espace-test agricole » et l'idée portée par Gaec & Sociétés du « droit à l'essai » (1^{re} année d'association dans un Gaec) a fait sa place dans les discussions.

Un groupe de travail animé par le ministère de l'Agriculture s'est réuni en janvier 2024, mais il est en pause depuis. Pour le moment, le droit à l'essai est passé dans la loi mais pas les espaces-test agricole. Un amendement a été rejeté sous prétexte qu'il y a déjà un cadre (contrairement au « droit à l'essai »).

Le RENETA a rédigé une contribution, une sorte de « livre blanc » pour développer le test d'activité agricole, dans lequel on parle des moyens pour les financer, mais financer aussi les paysans tuteurs et paysannes tutrices, les investissements (création d'un fonds d'amorçage), et l'accès au foncier. On y parle aussi du besoin de permettre aux entrepreneurs et entrepreneuses à l'essai d'avoir accès à un fonds de formation professionnelle, ou encore de créer un statut pour les associations, coopératives couveuses. Ce document a été présenté lors des concertations organisées dans le cadre de la construction des FSA.

Un réseau européen des espaces-test agricoles est en cours de construction. L'un des objectifs de ce réseau serait de pouvoir peser politiquement en menant des actions de plaidoyer afin de mieux faire reconnaître le test d'activité et les espaces-test à l'échelon européen.

Ce qu'il faut retenir

- Une loi (pour les aspects législatifs) et un pacte (France service agriculture, réglementaire).
- Politiquement le message sur l'utilité des espaces-tests passe, le sujet a été abordé, il fait son chemin.
- La gouvernance reste à caler.
- Devenir incertain de ce travail à la suite des élections législatives.
- Mise en œuvre du réseau France services agriculture prévue pour janvier 2026.
- Un document pour soutenir le développement des espaces-test agricoles existe.
- Chaque changement de loi est une vitrine pour faire connaître nos pratiques.
- La question de l'action de la coalition « Installation des paysans » se pose en fonction des résultats des élections.

Les suites éventuelles

- Travailler sur un plaidoyer ?
- Proposition de se faire une visioconférence en septembre pour voir s'il y a quelque chose à faire suite aux élections législatives et à la composition de l'Assemblée Nationale.

Atelier « Le recrutement des porteurs et porteuses de projet, un enjeu pour les espaces-test agricoles »

Synthèse des questionnements des participants et participantes

- Il y a des difficultés de recrutement dans nombre d'espaces-test agricoles. Comment mieux faire connaître nos dispositifs ?
- La question n'est pas : « j'ai un site, avec de la place, il faut le remplir ». Car ce serait dysfonctionnel ! La question est plutôt de savoir comment on fait pour rester valable et intéressant pour les porteurs et porteuses de projet ? Comment aller à contre-courant d'une tendance, celle à vouloir s'installer vite ?
- Parfois on a trop de monde, parfois pas assez, mais on est financé au nombre de personnes en test... Comment maintenir les structures malgré les aléas ?
- La Ceinture verte recrute des personnes passées par le test et on a nous aussi des difficultés à recruter. On s'interroge sur une dynamique pour regrouper tous les acteurs de A à Z autour de l'installation.
- « Plus vous allez recruter, plus ce sera facile pour nous de vous accompagner au Crédit Agricole. Quel est aussi notre rôle pour faciliter les transmissions ? »
- Des Amap s'intéressent aux espaces-test agricoles. « Des citoyens et citoyennes, en Amap qui s'installent après du test, j'en connais. »
- Comment les porteurs et porteuses de projet connaissent le test et comment faire le lien avec les structures qui prescrivent ?
- Qui sont les porteurs et porteuses de projet ?
- Les personnes s'installent sans accompagnement, elles achètent un ou deux hectares et ne vont pas vers la chambre d'agriculture, pas vers nous. Est-ce un problème ?

Témoignage de Lucien

Je ne suis pas encore dans une phase de test. J'ai fait des études d'agronomie, puis j'étais salarié dans les Civam sur la technique et les systèmes d'élevage. On se questionnait sur une installation avec des amis, en collectif, pendant deux ans, mais cela n'a finalement pas vu le jour, il y a des questions de relations humaines... C'est grâce aux Civam que j'ai rencontré des structures d'accompagnement. J'ai fait des stages et du wwoofing, quelques semaines à chaque fois, mais je ne me sentais pas encore à l'aise pour être salarié. Le test pourrait être une option, pour moi, mon projet est celui d'un élevage de vache laitière avec transformation. J'ai aussi fait du wwoofing et je suis tombé sur des gens qui avaient à cœur de transmettre, j'ai vraiment appris.

Pour l'instant, je cherche à me former sur la technique et rencontrer d'autres porteurs de projet ou un futur associé. Pourquoi pas le stage « paysan créatif » pour passer du

temps sur des fermes, rencontrer des gens. Pour l'instant, je veux plutôt être dans le Maine et Loire.

Autres exemples

La Ciap participait à l'Alterfixe en Mayenne. Ce projet est porté par la Coop des territoires. Ce sont des camps d'été pendant 15 jours, destinés notamment aux « Non issus du milieu agricole » (Nima). Ils ont fait venir des agriculteurs et agricultrices du territoire et des structures d'accompagnement, une banque.

Pôle emploi ? On a fait plein de choses avec Îlots Paysans, mais cela n'a rien donné. Dès que les gens changent, ça ne marche plus, certains prescrivent mais pas de manière systématique. Ou alors dans les missions locales ? On l'a fait une fois ou deux, ils sont trop jeunes.

On fait des portes ouvertes, parfois cela amène du monde.

Celles et ceux qui sont passé-es par le test sont nos meilleurs prescripteurs et prescriptrices, comment diffuser leur parole, comment faire pour les accompagner pour cela, qu'ils et elles puissent en parler ? Peut-être par des capsules vidéo ? Mais qui va le voir ?

Ce qu'il faut retenir

Les freins pour attirer des porteurs et porteuses de projet :

- l'étiquetage politique vue comme « Conf » ;
- une méconnaissance du test (fonctionnement, résultats, etc.) ;
- une hétérogénéité des pratiques de test, difficiles à expliquer, avec des outils complexes ;
- le revenu des personnes en test et la prise en charge des frais ;
- la difficulté d'accès aux droits comme l'ARE ou la formation professionnelle, avec une baisse de la durée du chômage, utilisé par les personnes en test en attendant d'avoir un revenu agricole suffisant ;
- les distances ou le besoin de déménager pour effectuer un test ;
- l'aspect temporaire du test : quand on est sur un espace-test agricole permanent, on n'a pas envie de s'investir, on préfère le faire sur sa ferme ;
- l'élevage, une activité encore très compliquée et peu proposée en test ;
- la difficulté à financer les outils de production pour le test ;
- certaines règles dans les espaces-test agricoles (il n'est par exemple pas possible de tester toutes les pratiques culturales dans certains).

Les moyens pour attirer les porteurs et porteuses de projet :

- la communication pour faire mieux comprendre/connaître : passer par les prescripteurs, les PAI et RDI, les centres de formation, etc.
- pour l'hétérogénéité : expliquer, présenter, pratiquer, montrer notre diversité d'accompagnement, etc.
- pour l'éloignement géographique : le portage et le test en archipel ;
- pour la méconnaissance, les craintes : leur faire rencontrer des personnes en test ou passées par le test.

Les suites éventuelles

- Priorité 1 : la communication (expliquer, présenter, faire rencontrer des personnes déjà en test, etc.)
- Priorité 2 : développer de nouveaux dispositifs et partager ceux existants.

Annexes



Annexe I - Liste des participants et participantes

Nom	Prénom	Structure
Agresti	Nicolas	FNSAFER
Annicchiarico	Gabriele	Début Des Haricots Asbl / Graines de Paysans
Archambeau	Christine	Champs du Partage
Arnould	Bérenger	CIAP Pays de la Loire
Aurejac	Marc	Union des Cuma des Pays de la Loire
Auvray	Axelle	Journalise indépendante
Badouraly	Hanif	Hanif Sas
Ballot	Jade	Idele/Laress/Inrae
Baron	Patrick	CIAP Pays de la Loire
Barry	Nicolas	Petra Patrimonia
Beautru	Alain	CIAP 72
Bécasse	Julien	RENETA
Bedin	Éric	Champs du Partage
Bellanger	Raphaël	Fadear/Pôle Inpact
Berteaux	Méline	Graines de Paysans
Besnard	Jean-Claude	CIAP 49
Bianchi	Cécile	CAPA
Billien	Alexis	Pays'en Graine
Bois	Rémi	CIAP 56
Boisard	Joël	CIAP Centre Val de Loire
Boucher	Jean-Yves	CIAP 53 / CIAP Pays de la Loire
Bouchereau	Nicolas	Chambre d'Agriculture Pays de la Loire
Bouvet	Valérie	CIAP 53
Brémaud	Elodie	Les Milieux Vivaces
Bruère	Cécile	Scic Ceinture Verte Pays de Béarn
Bugnot	Fabrice	Transrural Initiatives
Bustos	Hélène	Librairie-Tartinerie
Cartron	Jean	CIAP 49
Catrain	Jean-Jacques	Champs du Partage
Cavalier	Jean-Baptiste	RENETA
Chateau	Maude	Semeurs du Possible
Conq	Muriel	GAB 44
Copleutre	Anne-Claire	Chambre d'Agriculture Pays de la Loire
Cormier	Lucie	Région Pays de la Loire
Corvaisier	Clément	Commune de Durtal
Cosnet	Sabrina	CIAP 72
Coudert	Romain	CIAP Centre Val de Loire
Coudray	Mathilde	RENETA
Coulon	Jean-Luc	CIAP 72
Coutand	Simon	LPO Anjou

Coutolleau	Thomas	Angers Loire Métropole
Cretin	Bernard	Semeurs du Possible / Terre de Liens Bourgogne Franche Comté
Cruchet	Alain	AMR 72
Dault-Lafon	Myriam	Communauté d'Agglomération de La Rochelle
Dauvissat	Antonin	Troyes Champagne Métropole
De Neyer	Patrice	Début Des Haricots Asbl / Graines de Paysans
Deniaud	Chantal	CAP 44
Deruwez	Julie	ESA
Dilé	Maëlys	CIAP 49
Ducoudray	Éric	La Ceinture Verte
Dumez	Amélie	CAP 44
Dumont	Aurélie	Angers Loire Métropole
Durand	Lucie	CIAP 85
Duval	Virginie	CIAP 22
Fertin	Marc	A Petits Pas
Formantin	Claudette	L'Essor Maraîcher
Fouchez	Marie-Agnès	CIAP Centre Val de Loire
Freycon	Emma	CAP 44
Fruleux	Alizée	Adear 32
Gaschy	Christelle	Rhizome
Gasnier	Jean Pierre	CIAP Pays de la Loire
Germain	Éléonore	Yves Rocher
Girard	Danaé	CIAP 49
Glaithoud	Romain	Bordeaux Sciences Agro
Gouese	Dominique	Champs du Partage
Gueguen	Soizic	CAP 44
Guillou	Erwan	CIAP 49
Guiton	François	Miramap
Hamard	Marie-Jo	Département 49 VP
Hubert	Clotilde	Vivre au Pays
Huet-Heulin	Alain	CIAP 49
Jarry	Murielle	CIAP Pays de la Loire
Kieffer	Julien	Rhizome
Lagrange	Martial	Civam du Haut Bocage 79
Le Calvé	Nolwenn	Biopousses
Le Dévéhat	Soizig	CIAP Pays de la Loire
Le Moal	Marie	Terre de Liens Pays de la Loire
Le Page	Yann Théo	Champs du Partage
Lecadiou	Ariane	Alterfixe 47
Lefevre	Aline	CIAP Centre Val de Loire
Lemarié	Patrick	GAB Pays De La Loire
Lesellier	François	Bio Grand Est
Libeau	Clémence	Wwoof France
Loiseau	Yasmina	Communauté d'Agglomération du Grand Cahors
Lucas	Gwendoline	Rhizome

Lucien	Xavier	Réseau des Créfad
Maillard	Odile	Lien Horticole
Marchand	Hélène	Biopousses
Marec	Céline	Communautés de Communes Anjou Loir et Sarthe
Marlier	Laura	Ilots Paysans
Martin	Etienne	Confédération Paysanne 49
Massiet	Lucie	Bordeaux Sciences Agro
Maudet	Pierre	Crédit Mutuel
Maunoury	Charlotte	Paysanne
Maurice	Nils	RENETA
Megias Garriga	Laura	Arca
Menard	Jérôme	Réseau Civam / Civam Ad 49
Mercier-Darrigade	Marion	Co-Actions
Merlet-Icart	Laurane	Gal Sud-Mayenne
Michel	Etienne	CIAP Pays de la Loire
Murdza	Woytek	CIAP 53
Noblot	Céline	CIAP 44
Paradot	Philippe	Champs du Partage
Pechoux	Sylvain	Les Champs des Possibles
Perraud	Christophe	CIAP Pays de la Loire
Ponçon	Clémence	CIAP 44
Pousin	Marc	Civam du Haut Bocage 79
Prieux	Areski	Kanope
Priot	Charles	Crédit Agricole
Puissegur	Geneviève	Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire - DGPE
Quilleré	Jeremy	Installation
Quintela	Caroline	Union des Cuma des Pays de La Loire
Riolo	Céline	Les Fermes Partagées
Roch	Charline	Crédit Mutuel
Romiguiér	Fanny	Communauté de Communes du Saintt Affricain Roquefort 7 Vallons / La Combe de Saint Afrique
Rosset	Coline	A Petits Pas
Rossignol	Jean-Yves	CIAP 53
Sanz	Céline	CIAP Centre Val de Loire
Schot	Anna	Ilots Paysans
Seferiadis	Anastasia	Laboratoire Population Environnement et Développement
Sery	Daniel	ESA (étudiant)
Strehaiano	Clotilde	L'Essor Maraîcher
Thareau	Bertille	ESA
Thibault	Jean Luc	CIAP 49
Thoraval	Bénédicte	Crédit Agricole
Touchais	Michel	CIAP 49 / CIAP Pays de la Loire
Triollet	Régis	Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire - DGER
Zimmermann	Joo	Rhizome / Nid'Agri

Annexe 2 – Programme

Mercredi 26 juin (*journée interne RENETA*)

9h30	Accueil
10h-12h30	Formation « Découverte des espaces-test agricoles »
14h-16h	AG et AGE du RENETA / Ateliers « focus stratégiques »
17h30-18h30	Foire aux outils / Visite de l'espace-test agricole permanent
18h30	Apéro des régions
20h	Repas

Jeudi 27 juin (*journée ouverte*)

9h	Accueil
9h30-12h30	Plénière « Transmettre, s'installer : comment réussir le renouvellement des générations agricoles ? »
12h30-14h	Repas
14h-17h30	Ateliers (deux sessions de 1h30 avec pause de 15h30 à 16h)
17h30	Conclusion de la journée, suivi d'un apéro-dégustation de produits locaux des CIAPistes
18h30	Chorale <i>Les Louise sans Michel</i>
20h	Repas fouaces, suivi d'une soirée festive

Vendredi 28 juin (*journée ouverte, accueil de scolaires*)

9h30	Accueil
10h-12h15	Plénière « Transmettre, s'installer : parlons de la question du genre »
12h15-12h30	Conclusion des trois jours
12h30-14h	Repas (pique-nique)
14h-16h	Visite de l'espace-test agricole permanent

Organisées par



Avec le soutien de



Coordonnées du Reneta

Adresse postale : Maison des Agriculteurs – Mas de Saporta – 34875 Lattes

Courriel : contact@reneta.fr

Tél. : 04 67 06 23 66

06 78 53 45 58 (Jean-Baptiste Cavalier, coordinateur national)

07 87 18 38 05 (Mathilde Coudray, chargée de mission Observatoire)

06 45 39 45 36 (Nils Maurice, animateur réseau)